



Le Boutillon de la Mérine

N° 54 juillet - août - septembre 2017



Mon vouézin Eugène Gueurnut a quaillement cent ans. I lojhe teurjhou-t-au villaghe de Chez Tabourin, à coûté d' Burie. Et beun i vint d'ajh'té in ourdinateur. I s'ét inscrit su Facebook, mais quant i-l' vu thieû champ d' baillarjhe, o-l'a mit en peutrassse.

« O vaut meû, qu'i dit, lire le Boutillon putoût qu' les ricouènes de thiélé sot qui s' manjheant la pire su Face de bouc, et qui s' créyant pu fin qu' les aûte ! ».

Il a raison, Gueurnut. Il faut lire le Boutillon, sans modération, et le transférer à vos amis. Le premier numéro sous forme internet est paru en décembre 2012 : cinq pages et une centaine de lecteurs. Actuellement, il y a plus de vingt-cinq pages, des auteurs de plus en plus nombreux, et environ 50 000 visiteurs répartis dans le monde entier. Et le journal est toujours gratuit, *i coûte reun* ! Ce numéro 54 est le trentième.

Il faut lire le Boutillon, comme le dit Gueurnut, car le prochain ne sortira qu'en septembre. Enfin ce n'est pas tout à fait vrai. Pour ceux qui partent en vacances (et pour les autres), un Boutillon spécial est en préparation, il devrait paraître fin juin ou début juillet. Pensez à emmener votre tablette sur la plage, car il faudra lire les textes à haute voix. Je suis certain que vous aurez du succès !

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Sommaire

		Pages
Jacquette de Montbron, dame de Matha	Marie-Brigitte Charrier	3
Poèmes	Cécile Négret	6
Les patoisants d'aneut : Birolut (vidéo)		6
L'anguille de Pons (deuxième et dernière partie)	Marie-Claude Monchaux	7
Les édicules	Patick Soulier	8
Un notaire de Haute-Saintonge (deuxième et dernière partie)	Maît' Piârre	9
Charly Grenon raconte : quelques anecdotes (vidéo)		11
Jean Giraud, laboureur à bras	Maît' Piârre	12
In coub' de copesouchards en Afrique (dornière buffée)	Pierre Bruneaud	16
La godaille, la rôtie et le mijhot saintongeais	Henri Bouquet et Karine Machefert (Les Éfourneigas)	18
La galette	Paul Étourneaud	18
La part des anges (conte cognaçais)	Jean-Bernard Papi	19
La rubrique à Charly	Charly Grenon	22
Kétoukolé	Jhoël	23
Thieûqu' dates à r'teni		24
Des livres à vous conseiller		24
Nos lecteurs nous écrivent	Maît' Piârre	25

Jacquette de Montbron, dame de Matha Marie-Brigitte Charrier



Cet article est paru dans la revue du Cercle généalogique de Saintonge n° 105 de septembre 2016. Il est inspiré d'une exposition de Jean-Claude Lanciani au château de Matha il y a quelques années, et de l'article de Jean-Marie Denis « Les Seigneurs de Montbron et leurs Alliés du 12^{ème} au 18^{ème} siècle » (Imprimerie Paton Troyes. 1984).

Jacquette de Montbron naquit en 1542, et mourut le 28 juin 1598 au château d'Archiac. Elle était fille de François III de Montbron et de Jeanne de Montpezat. Elle épousa par contrat du 27 juin 1558 André de Bourdeilles, baron de la Tour Blanche, pannetier ordinaire du Roi. Il était fils de François, baron de Bourdeilles et d'Anne de Vivonne. Il avait presque 40 ans et elle à peine 16. Ils eurent six enfants : quatre filles : Jeanne, Renée, Isabeau et Adrienne, et deux garçons : Henri et Claude.

Jacquette de Montbron demeura seule héritière de son frère aîné, René de Montbron, baron d'Archiac, tué à la bataille de Gravelines, et fut la dernière représentante de la branche aînée de la Maison de Montbron.

André de Bourdeilles mari de Jacquette de Montbron, vicomte et baron de Bourdeilles, de la Tour Blanche et autres lieux, Premier Baron du Périgord, Chevalier de l'ordre du Roi, était capitaine de cinquante hommes d'armes, Lieutenant-Général des armées du Roi et Sénéchal du Périgord.

En janvier 1582, sous le règne de Henri III, à l'âge de soixante-trois ans, il mourut au château de Bourdeilles des suites d'une chute de cheval survenue six ans auparavant. Son épouse qui lui était passionnément attachée fit embaumer son corps qu'elle conserva pieusement pendant plus de six mois. Au mois d'août suivant seulement, elle ordonna ses funérailles « *avec beaucoup de magnificence* ».

Messire André de Bourdeilles avait un frère, **Pierre de Bourdeilles**, Chevalier, seigneur et abbé commandataire de l'abbaye de Brantôme, seigneur de la Chapelle-Montmoreau et de Saint-Crépin, baron de Richemont et Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi qui s'honora dans la carrière des armes et sut s'attacher tout particulièrement à Charles IX et à sa mère, Catherine de Médicis. Après avoir essuyé la déconvenue de ne pas recevoir le titre de Sénéchal du Périgord à la mort de son frère, un fâcheux accident de cheval vint changer le cours de sa vie. Il dut garder le lit et la chambre pendant quatre ans environ, et c'est au cours de cette retraite forcée dans son château de Richemont qu'il entreprit de rédiger ses mémoires qui, aux yeux de la postérité, l'ont immortalisé sous le nom de **Brantôme**. Ces mémoires brillants, lestes, nous livrent une foule de renseignements sur les personnages et la vie de son temps.

Brantôme vouait à sa belle-sœur, Jacquette de Montbron, une tendresse, une admiration sans réserve. C'est grâce à ses écrits que nous pouvons connaître les multiples facettes d'une personnalité aussi riche.

Jacquette de Montbron, une belle femme, à la cour de Fontainebleau

Veuve jeune encore, réputée être la plus belle femme de Guyenne, d'après Brantôme, Jacquette fut, après son deuil, plusieurs fois demandée en mariage par de riches et puissants seigneurs. Toujours elle refusa. Aussi longtemps qu'elle vécut, jamais elle ne voulut envisager l'éventualité d'un remariage « *tant elle portait de révérence aux cendres de son feu mari, et à ses petits enfants mineurs, lesquels lui doivent une obligation immortelle* ».

Catherine de Médicis la nomma, en 1587, l'une de ses dames ordinaires, ou dame du palais.

« *Elle vesquit en sa cour, avec une « belle et illustre réputation, non qu'elle s'y voulut par trop assiduer ny assubjectir, desirant plus estre ver sa belle et noble famille que sejourner à la Cour, comme tant d'autres font* ».

Après la mort de la Reine-mère, Jacquette eut la même charge auprès de la reine Louise de Lorraine, femme de Henri III. Devenue veuve lors de l'assassinat du roi par Jacques Clément, la Reine se retira à Chenonceau puis à Moulins, et Jacquette revint habiter le château de Bourdeilles.

Jacquette de Montbron, une femme déterminée

Au cours des guerres de religion, Jacquette de Montbron, alors veuve, eut l'occasion de donner la mesure de son courage et de son esprit de détermination :

« *Le Prince de Condé, l'un des chefs du parti huguenot, se trouvant alors à Saint-Jean-d'Angély, fit demander à Jacquette de lui livrer quelques personnes réfugiées auprès d'elle dans son château de Matha. Jacquette refusa, alléguant que jamais elle ne livrerait ou trahirait « ces pauvres gens qui s'étaient allé couvrir et sauver sous sa foi ».* Les instances du prince restèrent vaines, et lorsqu'il la menaça de lui apprendre à obéir si elle ne s'exécutait pas, Jacquette lui fit dire qu'elle trouvait fort étrange qu'un prince qui ne savait pas obéir à son roi se mêlât de faire obéir les autres.

Elle ne perdit pas un instant, mit son château en état de défense, ne redoutant ni Condé ni le siège éventuel de son château de Matha. Elle fit savoir au prince qu'elle était prête à se défendre avec tant d'ardeur que jamais il ne l'emporterait, et Condé cessa ses menaces pendant quelques jours. Brantôme écrit que Jacquette s' était préparée « de cœur, de résolution, d'hommes et de tout, pour le bien recevoir, et crois qu'il y eut reçu de la honte ».

Sur ces entrefaites, Condé mourut, vraisemblablement empoisonné, en mars 1588, à Saint-Jean-d'Angély, sans avoir pu mettre ses menaces à exécution.

Jacquette de Montbron, une femme riche de tous les dons

Pour Brantôme, Jacquette de Montbron fut une héroïne incomparable, riche de tous les dons, de toutes les vertus. Il nous vante son courage, sa beauté, son intelligence, ses qualités de cœur, ainsi que la beauté et la valeur de ses enfants, avec une constance jamais démentie :

« Elle fut très belle en son printemps, très belle en son été, très belle en son automne ; si de son temps les chevaliers errants eussent eu vogue, elle eut bien fait reluire plus leurs armes que n'avait fait jamais sa prédécesseuse Frédégonde de Montbron, pour l'avoir à femme. Avant qu'elle tombât en sa maladie, qui lui a duré et tenu sept mois jusqu'à son décès, elle paraissait aussi jeune et belle comme en son été, bien qu'elle soit morte en l'âge de cinquante-six ans. Et il ne faut point douter que, si elle eût vécu encore dix ans, sa beauté ne s'en fût nullement effacée, tant elle était de bonne et belle habitude, et prédestinée à toute beauté qu'elle a laissée à messieurs ses enfants et surtout à mesdames et damoiselles ses filles. ... Pour messieurs ses enfants, leurs belles armes, qu'ils ont fait valoir jusqu'ici en leur jeune âge, font bien paraître ce qu'ils sont et seront un jour : la vraie semblance et imitation de leurs pères, grands-pères, aïeux, bisaïeux et leurs antiques prédécesseurs, tant du côté du père que de la mère, si qu'ils se peuvent dire et vanter extraits, de l'un et de l'autre côté, de deux aussi grandes maisons qu'il y en ait en France ».

Jacquette de Montbron eut la douleur de perdre sa fille Renée, qui, déjà veuve, mourut avant 1597. D'après Brantôme : *« la mélancolie qu'elle conçut de cette honête fille l'emporta dans les dix-huit mois »*. En effet, Jacquette devait mourir le 28 juin 1598. Dès les premiers symptômes de sa maladie, Jacquette se dit perdue, tout en conservant une grande sérénité devant les approches de la mort, demandant seulement à Dieu de lui accorder patience en son mal, de lui donner une mort douce et paisible. Il semblerait qu'elle fut exaucée, car, rendant l'âme, elle parut seulement évanouie : *« Elle resta morte aussi belle qu'elle l'avait été vivante en sa perfection »*.

Jacquette de Montbron, une femme de lettres

De nouveau, Brantôme se plaît à peindre la beauté de l'âme et de l'esprit de sa belle-sœur : *« ... qui l'a connue jugera avoir été une des accomplies de France. Elle était sage et fort vertueuse, et surtout très bonne, aimant fort son peuple, et jamais ne le foula, ainsi soulagea toujours. Il le peut bien témoigner. Elle avait l'esprit fort bon et subtil, et le jugement surtout ferme et solide, qui ne se rencontre pas toujours en un même sujet. Elle parlait fort bien, et avec de très beaux termes et de toutes choses, soit de théologie et d'histoire. Elle écrivait très bien et fort éloquemment. Plusieurs lettres qui se trouvent d'elle, écrites aux plus grands et grandes, aux moyens et moyennes, communs et communes personnes en font foi, quelque sujet qu'elles traitent, soit guerres, affaires et de toutes sciences, bref de toutes choses, car elle n'ignorait rien ; et son entretien était très beau, et toujours plein de beaux discours et paroles »*.

C'est là le portrait non seulement d'une femme de grande valeur morale, mais aussi celui d'un bel esprit ouvert à toutes les richesses de la Renaissance.

Outre Brantôme que nous pourrions soupçonner de partialité, des hommes éminents de son siècle rendirent hommage, non seulement à la beauté de Jacquette de Montbron, mais aussi à ses dons et à son savoir.

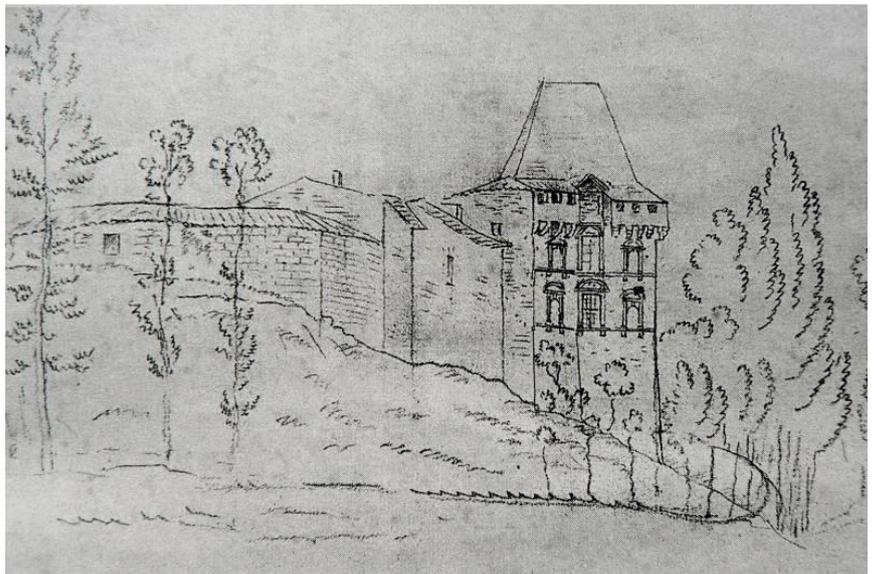
Si la production littéraire de Jacquette est oubliée de nos jours, Brantôme insiste sur ses dons de femme de lettres.

Jacquette de Montbron, architecte et sculpteur

A ces talents et à cette culture, il nous faut ajouter un aspect inattendu et combien frappant de cette personnalité si riche : Jacquette de Montbron fut sans doute dans notre pays la première femme à la fois architecte et sculpteur.

Après la mort de son mari en 1582, Jacquette de Montbron entreprit, à côté du vieux château féodal de Bourdeilles, sans l'aide d'aucun architecte, concevant elle-même tous les plans, la construction d'un château Renaissance, dont une aile seulement fut édifiée. On attribue à son ciseau quelques-unes des sculptures de la façade de ce très bel édifice, que l'on appelle aujourd'hui le Château Neuf.

Ses descendants devaient achever l'agencement du château si harmonieusement conçu par Jacquette.



Jacquette de Montbron, architecte des tours Renaissance du château de Matha ?

Le château de Matha, édifié entre 1582 et 1587, après la mort d'André de Bourdeille et avant son séjour à la cour, trahit l'influence des traités d'architecture tels que celui de Sebastiano Serlio, architecte consulté par François I^{er} pour le château de Fontainebleau, puis architecte en chef de la cour et auteur de traités d'architectures considérés comme

les bases des constructions de la Renaissance. Il ne fait aucun doute que Jacquette de Montbron, fine lettrée, humaniste, connaissait ces écrits et textes qui ont connu un succès et une vulgarisation immense en France à la Renaissance. Ils l'influencèrent certainement.

Cependant, les idées serliennes (1) sont récupérées, simplifiées et adaptées à une structure traditionnelle. Il n'y a pas une réelle conception de l'espace, mais un goût pour l'aménagement des façades et un décor à l'italienne. L'horizontalité et l'alternance fenêtre- niches rappellent en effet les élévations proposées dans le *Quarto Libro*, ainsi que les architectures florentines sobres et rythmées de Michel Ange dont la bibliothèque laurentienne (1524-1534) et même le palais des Bartolini- Salimbeni (1519-1523) à Florence, où l'alternance agrément le premier étage. N'ayant jamais visité l'Italie, Jacquette de Montbron ne pouvait connaître ces architectures que par le biais des gravures précédemment mentionnées. Mais aussi, le château de Matha perpétue la tradition de l'architecture française. La robustesse du pavillon, la hauteur des toitures, la verticalité des façades et la présence du chemin de ronde renvoient en effet à l'imagerie du château français toujours appréciée des commanditaires dans les années 1560-1580 pour son aspect massif, défensif et de ce fait dissuasif.

Jacquette architecte de Matha ? Il convient d'être prudent sur les termes employés : conseillère, administratrice du chantier de Matha, oui certainement, mais architecte peut-être pas. Cependant il est tentant de le penser et au vu de toutes ces informations, il serait presque impossible de ne pas y croire.

Jacquette de Montbron gestionnaire de l'héritage familial

Les connaissances étendues que possédait Jacquette, dans un siècle où les dames restaient le plus souvent étrangères aux belles-lettres, ne l'empêchaient pas de se consacrer à l'éducation de ses enfants ; elle s'employa avec sagesse et fermeté à reconstituer le patrimoine familial, pour couvrir les dépenses considérables que faisait son mari pour le service du Roi. La fortune personnelle d'André de Bourdeilles avait été diminuée par la rançon qu'il avait acquittée en 1556, et par les frais de représentation qu'entraînait l'état de sénéchal et gouverneur de Périgord. Brantôme dit que son frère André mourut *fort pauvre au service du Roy*. Il ne l'aimait pas, et il n'a pas craint de l'accuser dans son testament d'avoir été *mauvais messenger* et même *un peu joueur* ; mais le mérite d'André l'oblige cependant à lui rendre la justice de dire qu'il était *homme de bien, d'honneur, de valeur, et fort splendide et magnifique*.

Sur Jacquette, Brantôme écrit : elle fut « *une grande et sage économe, comme elle a fait paraître ; car son mari la laissa endettée de deux cent mille francs, à cause des dettes qu'il avait faites pour le service du roi. Elle est morte désendettée quasi de tout, ayant laissé à ses enfants de quoi à se désendetter du reste, qui est peu* ».

Jacquette de Montbron semble incarner à la perfection l'idéal de l'être complet recherché à la Renaissance. Brantôme vouait à sa belle-soeur, Jacquette de Montbron, une tendresse, une admiration sans réserve. C'est grâce à ses écrits que nous pouvons connaître les multiples facettes d'une personnalité aussi riche. Lisons plutôt l'oraison funèbre que Brantôme écrivit, quarante jours après la mort de Jacquette de Montbron, à l'occasion de cette « noble et sainte cérémonie de la quarantaine » :

« *Dame de Bourdeille, elle fut en son vivant une dame très accomplie et de corps et d'âme. Du corps, ce fut une des plus belles dames de la France, ainsi jugée par les grands et les grandes à la Cour et en tous les lieux où elle a comparu : son visage très beau, rempli de tous les beaux traits de la face et des yeux que peut loger une beauté, sa grâce, sa façon, son apparence, sa riche et haute taille, et surtout sa belle majesté, si que partout on l'eut prise pour une reine ou grande princesse. Aussi était-elle extraite de si haut lieu qu'elle en pouvait bien tenir, laquelle, à cause de la fille de la Marche mariée en sa maison, comme j'ai dit, avait cet honneur d'appartenir à ceux d'Orléans, d'Angoulême, de Bourbon. Aussi feu Antoine de Bourbon, roi de Navarre, se contentait bien de l'appeler sa cousine ; le roi d'aujourd'hui (Henri IV) et Madame sa sœur en ont fait de même ... Bref, la grâce et la majesté paraissaient en cette dame de toutes façons. Aussi la reine mère dernière (Catherine de Médicis), pour mieux embellir sa Cour, la prit à son service pour l'une de ses dames, et la chérit très fort. Elle vécut en sa Cour avec une belle et illustre réputation ; qu'elle s'y voulut par trop assiduer ni assujétir, désirant plus élever sa belle et noble famille, que séjourner à la Cour tant comme d'autres font... »*

C'est une belle figure de femme qui se dresse là, une personnalité hors du commun. A une beauté frappante, Jacquette de Montbron joignait toutes les vertus du cœur, de l'esprit, et sa grande culture, ses dons artistiques ne le cédaient en rien à des qualités de solidité, de réalisme. Elle semble incarner à la perfection l'idéal de l'être complet recherché à la Renaissance.

(1) La serlienne est un motif architectural, maniériste et vénitien.

Descendance d'André de Bourdeilles et Jacquette de Montbron

Bourdeilles

André de Bourdeilles
et Jacquette de Montbron

Henri de Bourdeilles ° ~1570/72 + 14/03/1641 (La Feuillade)
vicomte & baron de Bourdeilles, marquis d'Archiac,
seigneur de La Tour-Blanche, conseiller d'Etat, capitaine
de 50 ou 60 puis 100 hommes d'armes des Ordonnances,
Sénéchal & Gouverneur du Périgord (1597), conseiller
du Conseil Privé du Roi (par *Lettres 16/04/1572*),
chevalier des Ordres (*rapç 31/12/1619*)
ép. (c.m.) 14/01/1604 (Montrésor) **Madeleine de La Châtre**
+ après 1642 (fille aînée de Gaspard, seigneur
de Nancy, capitaine de l'ancienne Garde du Corps du Roi,
et de Gabrielle de Batarnay)

Claude de Bourdeilles ° ~1577 + X 09/05/1622 (siège
de Royan) chevalier, baron & comte de Matha (Mastas),
seigneur de Saint-Amand, mestre de camp d'un régiment
de pied français (*Périgord, par testament de sa mère 1594*)
ép. (c.m.) 22/04/1602 (Saintes) **Marguerite du Breuil
de Théon** + après 08/1648 (ames : «D'azur à une jumelle d'or
posé en bande, accompagnée de 3 étoiles d'or, posées 2 en chef
& 1 en pointe») (fille de Gilles, chevalier, seigneur de Théon
et Châteaubardon, et de Charlotte de Rochechouart)

**André
de
Bourdeilles**
ép.
16/02/1579
?

Jeanne de Bourdeilles
° 1561 + 1641
comtesse de Durtal
ép. 08/11/1584 (Archiac)
Claude, marquis d'Espinay,
comte de Durtal
° ~1522 + après 1584

*postérité qui suit (p.8) des barons de Matha
(alias Mastas) et comtes de Bourdeilles*

François-Sicaire de Bourdeilles
+ 08/05/1678 (Paris) marquis de Bourdeilles
et d'Archiac, comte de Montrésor, baron
de La Tour-Blanche et Brantôme, conseiller du Roi,
d'Etat et Privé, capitaine de 50 hommes d'armes
de Ses Ordonnances, lève 4 régiments
de cavalerie et 2 d'infanterie sous la minorité
de Louis XIV, Lieutenant-Général de l'Armée
de Guyenne (1630), Sénéchal du Périgord
(06/04/1641) puis Gouverneur (10/04/1641),
conseiller d'Etat (21/05/1641)
*(aurait renoncé à un titre de duc & Pair et à ses fonctions
provinciales pour ne pas avoir à arrêter le Prince
de Condé de passage à Périgueux, en petit équipage)*
extinction de la branche aînée

Claude de Bourdeilles
° 1606 + 02/07/1663 (Paris)
comte de Montrésor, conseiller du Roi,
Abbé Commendataire des Abbayes
de Brantôme et de Launoy, sert
Monsieur, Gaston, duc d'Orléans,
compromis dans les manœuvres
de celui-ci contre le Cardinal
de Richelieu, exilé en Angleterre
(~1642), encore en disgrâce
à son retour, sous le Cardinal Mazarin,
et retiré sur ses terres,
mémorialiste reconnu
ép. **Geneviève de Buade**

**Adrienne de Bourdeilles
dite «Madame
de Saint-Bonnet»**
° ~1562 + 16/08/1634
(Saint-Ybard, Corrèze)
(feste 06/06/1634)
ép. 19/02/1602
**Léonard II de Pérusse
des Cars**, seigneur
de Saint-Bonnet-La-
Rivière et de Saint-Ybard
(Corrèze) + dès 1618
(fils de Léonard 1^{er} et de
Catherine de Joniac)

Renée de Bourdeilles
° ~1562/63 + 09/1596
ép. 16/02/1579 **David
Bouchard**, vicomte
d'Aubeterre, baron
de Pauléon
° ~1544 + 10/08/1593
*(blessé d'une
mousquetade au siège
de Lisle, Périgord)*
Gouverneur du Périgord
(fils de François, vicomte
d'Aubeterre)

**Isabeau
de Bourdeilles
dite «Madame
d'Ambleville»**
° ~1564 + après 1630
ép. **François, de Jussac**,
seigneur d'Ambleville
+ 1625 Gouverneur
de Cognac, Lieutenant-
Général
au Gouvernement
d'Angoumois
& de Saintonge

*postérité dont :
Hypolite d'Aubeterre*

? **Marguerite de Bourdeilles**
ép. 1612 **Jean de Grailly**
° ~1580 + 1628/32
(fils de Gaston de Grailly
et de Jeanne de Ségur)

Poèmes Cécile Négret

DÉGÂTS DES MOTS

La langue est un organe aux dangers innombrables,
Une braise couvant sous la cendre au repos,
Car celui qui ternit le nom de ses semblables
Entretient son malheur par de fâcheux propos.

Dans les replis de l'âme, errent tant de rancune
Et de bas sentiments, souvent déshonorants,
Que proférer le mal sans vigilance aucune
Assouvit nos instincts de tristes ignorants.

Tel un glaive acéré massacrant à distance,
Un poison dévorant sans trace de tumeur,
La parole répand sa vilaine substance
A travers le mensonge et bâtit la rumeur.

Pour chasser finement cette indigne faiblesse,
Eduquons notre cœur au respect des humains,
Certains qu'en le parant d'une telle noblesse,
Il nous sera légué de plus doux lendemains.

JALOUSIE

A l'instar du voleur dans une maison vide,
Hérissé de fureur, l'œil amer et livide,
Il répand sur sa douce un torrent de soupçons,
Frémissant qu'en son couple entrent les malfaçons.

Le destin s'est pourtant révélé charitable
En cédant à son cœur une âme honnête et stable,
Alors quel est ce singe habillé de mépris
Qui s'agite sans cesse, égarant son esprit ?

Comme l'air serait pur s'il goûtait l'existence
Avec sérénité, sans mirer la potence,
Hermétique à l'angoisse, au refus d'abandon
Qui dans ses excès ronge âprement Cupidon !

Si l'on regarde au nord à travers sa fenêtre,
Espérant vainement que le soleil pénètre,
En un sanglot tragique, usé par le combat,
Le bonheur dont on rêve à tout jamais s'abat.

Les patoisants d'aneut : Birolut



On a coutume de dire de Roger Pelaud (Birolut) qu'il est « le Bigard charentais ». Certes ses textes sont truculents, mais ils sont racontés avec un tel talent qu'à chaque fois *jh' me cope le vent' de rire !* Birolut est avant tout un homme de scène.

Mais l'histoire qu'il nous raconte ici est pleine de sensibilité.

Écoutez-le en cliquant : [Birolut](#)

Maït' Piàrre

L'anguille de Pons (deuxième et dernière partie) Marie-Claude Monchaux

La mystérieuse anguille de Pons a sans doute fait couler, en des temps très reculés, des flots de salive... Aujourd'hui encore, maintes plumes s'épuisent en essayant de fixer à jamais les éléments (si divers) de sa légende.

Déjà dans une précédente édition, nous vous avons rapporté deux des trois versions que l'on prête à son histoire et qui se murmurent de bouche à oreille...



Le dame de Pons s'assit près d'Aimery de Clam sur la margelle.

Nous allons maintenant vous donner le dernier volet de ce triptyque.

« L'amoureux infidèle » vient compléter « Le vilain benet » et le « cousinage de Merlusigne », mais ne livre pas la clé de l'énigme,

Aimery de Clam avait vingt ans. C'était un superbe garçon, de ceux qui font tourner la tête aux filles. Il n'y manquait point, je suppose. Mais un jour, voilà qu'il se prit au jeu. La petite Gillette, en venant au moulin de Garreau quérir la farine dont elle avait besoin pour ses gâteaux fort appréciés des bourgeois de la ville de Pons, entraîna dans les plis de sa jupe rose, le cœur du bel Aimery. Voilà des amours qui s'annonçaient charmantes ! Ah, la bonne heure ! J'aime à raconter des histoires semblables, moi : fraîches, rieuses, fleurant bon le printemps et la pâtisserie. Mais n'en augurons pas trop, je sens que cela va se gâter...

Je vous parlais de pâtisserie, car la mère de la petite Gillette détenait la plus exquise recette de massépains. Vous savez, naturellement, que les massépains se font avec des amandes pilées, des œufs, du sucre et de la fleur de farine. Si vous ne le saviez pas, voilà au moins quelque chose que vous aurez appris ! La bonne dame ne badinait pas, et avait mis sa fille à pétrir la pâte à gâteaux dès son plus petit âge. Gillette n'avait pas quatre ans qu'elle tournait la cuillère en bois dans la jatte, et pilait gravement les amandes.

Aussi, à dix-huit ans, était-elle aussi fine pâtissière qu'elle était jolie à voir. Cela vous explique la passion d'Aimery qui rêvait de faire sa femme de cette jeune personne si précieuse : il la voyait déjà, châtelaine en son petit donjon, relevant ses manches de velours pour casser les œufs au bord de quelque plat fleuri et ce tendre songe le transportait de

béatitude.

Aimery décida donc d'aller demander au sire de Pons, son seigneur, l'autorisation d'épouser la gentille pâtissière. Aimery était vassal du sire de Pons. Cela entraînait quelques contraintes, notamment celle que je viens de vous exposer : un vassal ne se mariait pas sans que le prince dont il dépendait ne lui en eût donné le droit. A plus forte raison quand il s'agissait d'une roturière. Mais Aimery pensait bien que nul obstacle ne s'élèverait entre lui et celle qu'il aimait. Toutefois, pour plus de précautions, il prit soin de prévoir l'indispensable hommage féodal, dont on sait qu'il était souvent modeste, l'intention en faisant tout le prix.

Aimery était excellent pêcheur. Plusieurs semaines de suite, on le vit au bord de la Seugne, dans l'espoir de quelque pêche miraculeuse qui comblerait son orgueil et l'aiderait à plaider sa cause. Et le miracle se produisit, en effet : un jour, il ramena une anguille énorme, une bête incroyable, plus grosse que son bras et plus longue. Voilà notre garçon fou de joie, et qui, sans prendre le temps d'aller embrasser sa pâtissière, saute chez lui pour se changer d'habits, peigne ses cheveux, ceint son épée, selle son cheval et prend le chemin du château de Pons où l'attend la réalisation de son bonheur et de ses rêves...

Il sifflait comme un pinson sur la route étroite entre les buissons fleuris d'aubépines. La cour d'honneur était pleine de cette joyeuse agitation des demeures seigneuriales d'autrefois : les chevaux piaffants, les gens d'armes en cottes de mailles avec leurs, hallebardes, les petits pages dépeignés qui se faisaient des farces et des croche-pieds dans les escaliers de la tour, le vieux chapelain qui passait en lisant son bréviaire, les filles de cuisine flirtant hardiment avec les palefreniers, voilà ce qu'Aimery put voir entrant.

Il se dirigea vers la porte de la herse, mais là une déception l'attendait. Le seigneur, lui dit-on, n'était pas là. Où ? Oh pas bien loin, pour sûr. Parti pour voir quelque vassal, ou faire un tour sur son nouveau cheval... Aimery, déçu, s'assit sur la margelle d'un puits tout enlacé de roses.

Il n'attendit pas très longtemps. La dame de Pons l'avait vu. Elle était jeune, coquette et oisive. J'ai le regret de l'avouer, les pieux conseils de son confesseur lui entraient par une oreille et sortaient aussitôt par l'autre. Fort jolies, d'ailleurs : les oreilles, je veux dire.

Si la châtelaine était jeune et charmante, le sire de Pons son mari, lui, ne l'était point. Il ressemblait plus à un barbon qu'à un jouvenceau. La folle petite dame soupirait-elle depuis longtemps en songeant aux beaux yeux, aux larges épaules et au sourire d'Aimery de Clam ? C'est probable. Toujours est-il qu'elle le vit, de sa fenêtre, assis sur la margelle où il se morfondait, et elle lâcha aussitôt le miroir qu'elle tenait. Car je suppose qu'elle n'était pas femme à s'armer trop souvent d'une quenouille, fût-elle en ivoire. Moins encore d'un livre de messe. En passant, elle regarda dans le reflet du bassin si son hennin était bien mis, et, rassurée, elle marcha jusqu'au lieu où patientait le jeune homme.

Aimery, lui, tout heureux de conter son histoire, la dit puisqu'on l'interrogeait : que cachait-il dans ce panier si bien fermé ? Une anguille exceptionnelle ! Ah ! qu'elle avait envie de la voir ! Ainsi, c'était pour obtenir d'épouser la petite pâtissière qu'il apportait cette bête fabuleuse au seigneur ? Il l'aimait donc beaucoup, cette gamine ? La dame, en l'interrogeant, faisait une petite moue, j'imagine, et devait ressentir ce pincement au cœur des femmes qui se jugent lésées dans les sentiments de ceux à qui elles désirent plaire. Lorsqu'elle parvint à faire dénouer les liens du précieux panier, elle dut soupirer d'aise. Arriva ce que vous devinez : l'énorme anguille glissa entre les jeunes gens et s'élança dans l'eau du puits où elle disparut. La détresse d'Aimery un peu sourire la dame.

« Allons, dit-elle, vous en aurez bien une autre ».

Et elle l'entraîna pot consoler, dit-on, sous un charmille où il oublia en peu de temps les yeux de la petite Gillette.

Pour l'anguille, nul ne la retrouva jamais.

Si vous voulez savoir ce qu'est devenu Aimery de Clam, j'ai le chagrin de vous l'apprendre : il mourut à quelques mois de là, au combat du pas de Saint-Sornin, sur les bords de la Seudre. Je gage que la Dame de Pons pleura.

Gillette aussi, sans doute. Elle ne se maria point, restant fidèle au souvenir du beau Seigneur oublieux qu'il l'avait aimée un instant. Son commerce prospéra, car au milieu de ses larmes, elle n'oublia jamais de pétrir la pâte de ses délicieux massapains, que les belles dames de Pons entraient acheter, leurs petit enfants dans leurs jupes à la sortie des vêpres.

Que dites-vous ? L'anguille ? Ah l'anguille, eh bien, ma foi, elle court toujours. Cela fait quelques siècles de cela. Tendez bien l'oreille en passant par Pons, si, flânant au bar la Seudre, ou vous penchant sur quelque puits, vous n'entendriez pas une clochette ...

On ne sait jamais.

Les édicules Patrick Soulier

Les cabinets ou les w-c (water closet en anglais), pas toujours « closet », nommés tinettes, en argot « chiotte », étaient construits en bois ou en pierre, matériaux souvent de récupération chez les gens modestes. Les w-c étaient parfois à deux places afin d'échanger les derniers potins du village. L'intérieur était rustique : sur la partie supérieur du « trône » un couvercle en bois (fait maison), ou un couvercle de vieux fait-tout obstruait l'orifice après usage.

Au mur, accroché à un vulgaire fil de fer : Sud-Ouest, la Charente-Libre, Détective (d'environ six mois ou plus) attendaient d'être lus. Ce lieu d'aisance était aussi un lieu de recyclage écolo (avant l'heure).

Les journaux finissaient en papier toilette ! Chaque jour la maîtresse de



maison venait vider le JULES (pot de chambre) dans les toilettes, et nettoyait celui-ci avec l'eau dont le broc avait été préalablement rempli !

La balayette peaufinait le travail. Après déversement de sciure et de chaux de temps à autre dans la fosse, pour l'hygiène et pour assainir l'atmosphère, le tout était recyclé au jardin comme engrais. Situés souvent au fond du jardin, loin des regards, les wc servaient d'abri aux jardiniers les jours de pluie, et peut-être aussi aux amours tumultueux.

Pour en savoir plus sur le sujet, interrogez votre entourage. Sur la porte un cœur, un trèfle ou un autre motif étaient découpés afin de laisser entrer la lumière, et aux mauvaises odeurs de s'échapper !

Aux environs de mai 68, avec la modernisation, ce petit patrimoine populaire disparut sans aucune manifestation. Quelques uns firent de la résistance, mais pas très longtemps !

Aujourd'hui ils sont tombés dans l'oubli !..



Un notaire de Haute Saintonge (deuxième et dernière partie) Maît' Piârre

Maître Biacoulet est un notaire poète.

De temps en temps, il aime sortir de son bureau pour aller flâner dans la campagne et tenter de composer des poèmes. Il a déjà participé aux concours de « jeux floraux » organisés par la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, mais il n'a jamais réussi à obtenir de prix. Or nous sommes au mois de mai, et la clôture des inscriptions est proche. Il lui faut écrire une œuvre originale.

Il décide donc de profiter du beau temps de l'après-midi pour sortir. Le ciel est bleu, un beau ciel de Saintonge comme on l'aime par ici, il n'y a pas un nuage, pas un souffle de vent. Il prévient Jeannine et Claire qu'il s'absente ce qui met la secrétaire de mauvaise humeur, car des rendez-vous sont programmés.

19 Claire s'occupera des clients, dit-il. Sinon, vous repousserez les rendez-vous à la semaine prochaine.

Puis il prend sa voiture et file dans la campagne, jusqu'à un endroit qu'il aime bien, où il pense trouver l'inspiration, près de la forêt de pins et d'un petit ruisseau. Il s'assoit sur l'herbe et commence à réfléchir, comme le sous-préfet dans l'histoire d'Alphonse Daudet, tirée des « Lettres de mon moulin ».

Maître Biacoulet est un notaire poète.

« Voyons, se dit-il, il faut que je compose un beau poème en alexandrins : douze pieds, ça doit pouvoir se trouver ! Sur la nature, le vent, les arbres, le ciel, ça marche toujours :

J'aime entendre le vent, dans les branches feuillues ...

Oui, j'ai bien mes douze pieds, mais les arbres ont toujours des branches feuillues à cette saison. Et pour trouver une rime à « feuillues » ... Allons recommençons :

J'aime entendre le vent siffler dans les buissons,

Assis près du torrent où nagent les poissons.

Bien se dit-il, j'ai deux rimes très riches, c'est super. Mais quand même, c'est « au ras des pâquerettes », comme dirait Jeannine. Je peux faire beaucoup mieux :

J'aime entendre le vent courir dans les nuages,

Il prépare la pluie et annonce l'orage.

Ah, parfait, même si la rime est moins riche. Il faut que je note tout de suite ces deux vers ».

Maître Biacoulet sort son calepin et inscrit le début de son poème. Puis il se met à penser à la suite.

« Voyons, dit-il, et maintenant que le vent a couru dans les nuages, que va-t-il se passer ? Réfléchissons ».

Mais à force de réfléchir, il commence à fermer les yeux, à somnoler, et même à dormir : une bonne sieste. Il est presque dix-huit heures lorsqu'il revient à l'Office, et il retrouve les deux femmes qui s'apprêtent à partir.

« Où étiez-vous donc, dit Jeannine, votre portable ne répondait pas, Claire a reçu deux clients, mais j'ai dû reporter les autres rendez-vous.

- Jeannine, et vous aussi, Claire, écoutez ça et dites-moi ce que vous en pensez :

J'aime entendre le vent courir dans les nuages,

Il prépare la pluie et annonce l'orage.

- Bah, répond Jeannine en regardant le ciel :

Ni vent,

Ni nuage,

Ni pluie,

Ni orage.

- Jeannine, dit le notaire stupéfait, mais vous aussi vous faites de la poésie !

- Oui, mais ce n'est pas ce qui nourrit son homme !

Mais le notaire est content de lui. Il a composé, en une après-midi, les deux premiers vers du poème, qui obtiendra cette fois, il en est certain, un prix à la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis.

Bref, Maître Biacoulet est un notaire poète.

Maître Biacoulet est un notaire amoureux.

De son vivant, son père lui a fait comprendre à plusieurs reprises qu'il fallait qu'il se stabilise en trouvant une compagne. Le notaire en a conscience. Ses parents étant décédés tous les deux, il lui faut assurer une descendance susceptible de reprendre la charge notariale. A quarante ans, il est temps de se caser.

Il y a bien la fille du capitaine Redoux, mais il vaut mieux l'oublier. Il y a aussi Claire, sa clerc, qui elle aussi est célibataire. Mais il croit savoir qu'elle a déjà un petit copain. Il vaut mieux car, pour un notaire, épouser sa clerc, cela ne ferait pas très sérieux, surtout pour la clientèle. Car les gens ont toujours de mauvaises idées en tête, même si les intentions sont pures.

L'année précédente, à la fin du mois d'août, il est allé faire un tour à la foire aux célibataires à Saint-Aigulins. Il fut déçu. Tout ce bruit, tout ce folklore pour trouver l'âme sœur, cela ne lui convenait pas. Au bal des rencontres, il n'a rencontré personne. Et lorsqu'il s'est trouvé en tête-à-tête avec une cible potentielle, il n'a jamais su trouver les mots justes pour faire avancer les choses. Car il faut le dire, il est un peu timide avec les femmes.

Malgré cela, Maître Biacoulet est un notaire amoureux.

Il essaya également les agences matrimoniales, mais compte tenu de son caractère et de ses exigences, il fut très difficile de trouver des jeunes femmes susceptibles de lui convenir. Au bout de deux rencontres infructueuses, il abandonna.

A l'étude, si Claire, absorbée par son travail ne s'aperçut de rien, Jeannine, fine mouche, sentait bien que quelque chose avait changé dans l'attitude de son patron. Il devenait moins taquin, moins poète, moins patoisant, moins confident. Il paraissait absorbé par des problèmes internes mais la secrétaire était loin de penser qu'il s'agissait d'amour.

Car Maître Biacoulet était bien un notaire amoureux. Mais de qui ? De personne pour le moment.

Alors il se tourna vers les sites de rencontre sur internet. On en faisait la publicité à la télévision, sur Canal + et même sur les chaînes de France Télévision, donc c'était sérieux, de confiance, il devrait pouvoir trouver son bonheur.

Au début, il fut un peu inquiet. On lui proposait de vrais « canons » susceptibles, d'après la pub, de satisfaire tous ses désirs. Il n'en demandait pas tant. Pour une nuit pourquoi pas, mais pour la vie entière, lui, petit notaire de la campagne saintongeaise, recherchait autre chose. Car il était réaliste, Maître Biacoulet. Il lui fallait une jeune femme mûre et non une midinette, une jeune femme avec laquelle il aurait non seulement une vie sexuelle durable, mais également une vie intellectuelle de qualité.

Mais rien à faire, aucune des femmes rencontrées ne lui convenait. Il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas. Ou bien il tombait sur une personne trop bavarde, ou une autre qui ne parlait pas et n'était pas assez cultivée, ou encore une femme habillée avec des jupes trop courtes, ou le nez trop long, ou la bouche trop grande, ou les cheveux trop roux ... Bref il commençait à désespérer et même à angoisser.

Et pourtant, Maître Biacoulet est un notaire amoureux.

Un beau jour du mois de juin, alors qu'il revenait de voir un client, à Jonzac, pour un problème de copropriété, il s'arrêta dans un café, près du château, pour se désaltérer. A la table à côté se tenait une jeune personne qui buvait du thé. Le notaire engagea la conversation.

- Bonjour, dit-il. C'est la première fois que je vous vois à Jonzac, et pourtant je connais beaucoup de monde.

- C'est normal, je viens d'arriver, à la suite d'une mutation dans le cadre de mon travail. J'habitais en région parisienne.

- Et sans indiscretion, vous travaillez dans quel branche ? demanda le notaire.

- Je travaille dans une banque. J'ai en charge une clientèle de particuliers.

- Alors nous serons certainement amenés à avoir des contacts. Je suis notaire. Je m'appelle Simon.

- Et moi Camille. C'est un plaisir de vous rencontrer, je ne connais encore personne, à part mes collègues de travail. Ma famille est restée à Paris. Ma mère est martiniquaise, c'est pour cette raison que j'ai la peau cuivrée.

- Cela vous va très bien, dit le notaire.

- Merci c'est très gentil.

- Si vous le souhaitez, demain samedi, je viens vous chercher et je vous fais visiter la côte. Vous verrez, c'est magnifique.

- D'accord, répondit Camille. Voici mon adresse.

Maître Biacoulet n'en revenait pas. Il n'en revenait pas de son audace. Lui, si timide habituellement, avait engagé la conversation, et avait obtenu d'entrée de jeu un rendez-vous. Aurait-il trouvé enfin la personne qui lui convenait ?

Le lendemain matin, il vint chercher Camille. Ils partirent à Royan en suivant la petite route qui suit la campagne saintongeaise et traverse Champagnolles, Cozes, Semussac et Saint Georges de Didonne. Ils s'arrêtèrent à Royan pour prendre un café, le long du port, et partirent déjeuner dans un restaurant qui donne sur une des plages de la côte sauvage.

L'après-midi ils visitèrent le zoo de la Palmyre, et revinrent à Jonzac en passant par La Tremblade, Marennes et Pons.

- Ce fut une journée magnifique, dit Camille. Je vous remercie.

- Peut-être pourrait-on se revoir ? proposa le notaire.

- Volontiers.

A force de se voir et de se revoir, au bout de quelques semaines ils décidèrent de se marier. Mais avant le mariage, Maître Biacoulet loua la salle des fêtes pour réunir, autour d'un vin d'honneur, ses amis et ses clients, ce qui représentait beaucoup de monde.

Il faut reconnaître qu'il avait vu les choses en grand. Le jour dit, plusieurs tables furent dressées dans la salle des fêtes. Il avait fait appel au meilleur traiteur de la région, et il y avait profusion de champagne, pineau, cognac-schweeps, petits fours, sandwichs, plats cuisinés.

La foule était nombreuse, et les discussions allaient bon train, notamment sur la future épouse, que personne ne connaissait encore, car le mariage civil avait eu lieu dans une commune voisine, à l'écart de la ville. Qui était-elle ? Où l'avait-il trouvée ? Lui qui était quasiment un vieux garçon, sa vie allait se transformer maintenant. Mais sur un plan personnel et professionnel allait-il changer ?

Les futurs époux n'étaient pas encore arrivés, mais le notaire avait demandé que l'on ouvre le buffet avant leur arrivée, car ils seraient peut-être un peu en retard. Et c'est avec un immense plaisir que les invités se précipitèrent sur les plats et les boissons, tout en continuant à discuter. Tout était délicieux, et chacun y allait de son couplet sur Maître Biacoulet, qui était vraiment un notaire dont on ne pouvait dire que du bien.

Puis quelques coups de klaxon se firent entendre, et on annonça l'arrivée d'une grande limousine blanche. Les invités se précipitèrent dehors, curieux de voir les futurs époux. Lorsque la voiture s'arrêta devant la salle des fêtes, ce fut un concert d'applaudissements et de « vivas », de la part de convives dont la plupart avaient déjà ingurgité plusieurs verres d'alcool.

Maître Biacoulet sortit le premier. Lorsque Camille descendit de voiture, les applaudissements et les cris s'arrêtèrent de suite. Ce fut le silence, la stupéfaction, tout le monde fut *bade-bet*.

Certes les invités furent étonnés de la couleur de peau de Camille : ils ne pensaient pas que le notaire avait des goûts exotiques. Mais ce qui les surprit vraiment, c'est de voir que Camille était un homme. Maître Biacoulet allait se marier avec un autre homme, et ils ne pouvaient pas l'imaginer. Les réactions furent différentes selon les convives.

Jeannine, la secrétaire, faillit s'évanouir.

Claire, la clerc, partit d'un grand éclat de rire, un rire clair bien entendu.

Le Maire, en colère, se tourna vers Germaine, la secrétaire de mairie :

- Vous avez reçu les actes de naissance, pour la publication des bans, vous auriez pu me dire que la mariée était un homme !

- Mais Monsieur le Maire, je n'ai pas fait attention, pour moi, Camille, c'est un prénom féminin !

- Mais enfin Germaine ! Et Camille Saint-Saens, et Camille Desmoulins, répondit le Maire, montrant qu'il avait de l'instruction.

Puis le Maire se radoucit et réfléchit. Finalement ce sera le premier mariage homosexuel dans la commune, il pouvait en tirer avantage. Ses opposants disaient de lui qu'il était trop vieux, trop ringard, il allait leur montrer qu'il était, au contraire, un Maire moderne, et ce sera bon pour lui, dans le cadre des prochaines sénatoriales.

- Germaine, dit-il, faites-moi penser à prévenir les journaux, et également la télévision régionale : France 3 Poitou-Charentes, et aussi France 3 Aquitaine. Il faut absolument les inciter à m'interviewer. J'ai un beau coup à jouer.

Parmi les invités, quelques uns firent part de leur mécontentement contre ce mariage qu'ils jugeaient contre nature. Habités aux défilés des « manifs pour tous », avec les curés en soutane et les extrémistes de tous bords, ils insultèrent le notaire et son « fiancé » et quittèrent la salle des fêtes tout en ayant ingurgité un grand nombre de petits fours et de verres de champagne.

Ceux-là allaient certainement quitter l'Office notarial. Mais le notaire s'en doutait. En compensation, il pensait pouvoir bénéficier de la clientèle de la communauté homosexuelle de la région.

Quant aux autres invités, le premier moment de surprise passé, ils se dirent que Maître Biacoulet était libre de se marier avec qui bon lui semble, puisque la loi le permet. C'est un bon notaire, dont ils n'ont jamais eu à se plaindre, et ils lui garderont leur confiance.

Les joueurs de cartes furent certainement ceux qui furent les plus étonnés. Ils croyaient bien connaître leur ami, ils le découvraient sous un jour nouveau. Le docteur dit qu'il s'en fichait. L'avocat pensait que ce mariage ne durerait pas et qu'il aurait le notaire pour client dans le cadre d'un futur divorce.

C'est le capitaine Redoux qui eut la réaction la plus négative, une réaction de militaire habitué à ce que les choses soient carrées, à ce qu'un homme se marie avec une femme et pas avec un autre homme. A la limite, le notaire aurait dû se marier avec la fille du capitaine, même si elle est laide et bête. Mais le capitaine Redoux avait vu tant de choses bizarres dans sa chienne de vie de militaire, qu'il ne lui tiendrait pas rigueur de ce mariage contre nature.

Maître Biacoulet, au contact de Camille, avait découvert sa vraie nature. Ce n'était pas une femme qu'il lui fallait, mais un autre homme. Non pas une âme sœur, mais plutôt une âme frère.

Et alors ? Où est le problème ?

Car l'essentiel, vous en conviendrez, c'est que Maître Biacoulet soit un notaire heureux.

Charly Grenon raconte ... Quelques anecdotes



Il y a quelques années, Jacques-Edmond Machefert a enregistré Charly Grenon, Maît' Gueurnon. Et Charly a raconté ses souvenirs. Jacques-Edmond a extrait toute la partie consacrée à Goulebenéze, pour réaliser un DVD paru aux éditions du Croît vif. Ce DVD nous vous l'avons présenté dans le Boutillon spécial consacré à Goulebenéze, et notre webmaster l'a mis en ligne sur notre page Facebook.

Mais il y a tout le reste, toutes les histoires et anecdotes, tous les souvenirs d'enfance. *Et o s'rait b' deumajhe qu'o s' parde !* Car Charly, que j'appelle affectueusement « La mémoire de la Saintonge », raconte avec truculence tout ce qu'il a connu.

Ancien journaliste, membre fondateur de la Sefco, il a signé de nombreux articles en français et en patois. Écrivain, il a signé notamment « Les temps héroïques du cinéma dans le Centre-Ouest », « Saveur des mets, saveur des mots », « Les gloires charentaises du Coran ». Avec moi il a écrit, en 2007 « Goulebenéze, le charentais par excellence » (avec quelques pages d'Éric Nowak sur « La langue de Goulebenéze »), qui obtint le prix des Mouettes du Conseil Général de la Charente-Maritime la même année, et en 2011, avec Jacques-Edmond Machefert, Jean-Claude Lucazeau et votre serviteur, « L'air du pays » (prix du livre régional).

Avec l'accord de Jacques-Edmond et bien entendu de Charly lui-même, nous allons vous présenter cette série « Charly Grenon raconte ... ». Dans cette première partie, nous commençons par quelques anecdotes. Cliquez :

[Charly Grenon](#)

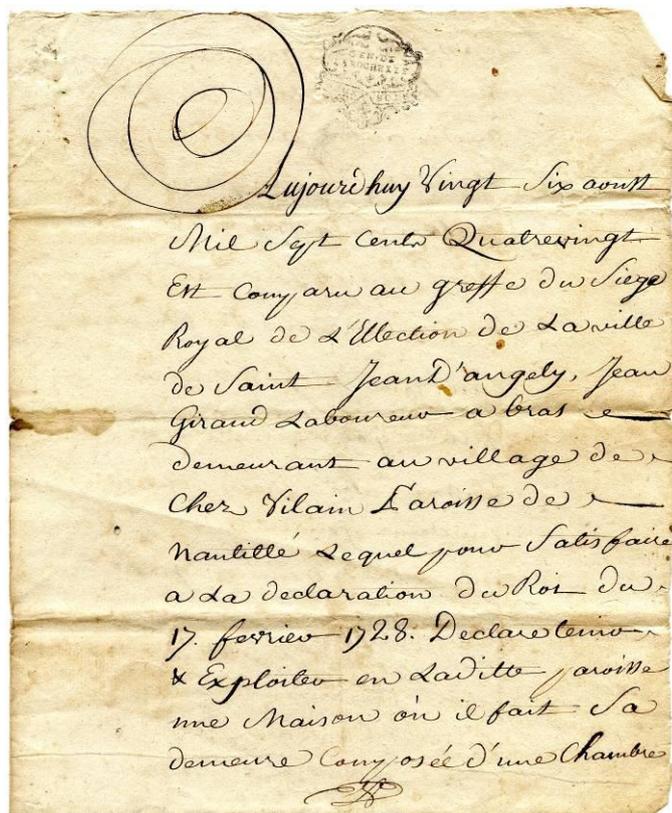
Maît' Piârre

Jean Giraud, laboureur à bras Maît' Piârre

Lorsque nous avons acheté notre maison de Nantillé (au sud de Saint Jean d'Angély) en 1971, nous avons trouvé sur la tablette d'une cheminée un nombre important d'actes relatifs aux anciens propriétaires, la famille GIRAUD : promesses de mariage, contrats de mariage, partages, litiges avec des voisins (nos ancêtres avaient en général l'esprit chicanier). Certains documents remontent au XVIIIème siècle, et deux de ces actes, qui ont un lien direct entre eux et se suivent dans un ordre chronologique, ont retenu notre attention.

Premier document

Nous sommes en 1780 et Jean GIRAUD, laboureur à bras, déclare au Greffe du siège royal de St Jean d'Angély la liste des biens dont il est propriétaire dans deux paroisses différentes : Nantillé et Bercloux.



« Aujourd'hui 26 août mil sept cent quatre vingt, est comparu au greffe du siège royal de l'election de la ville de Saint Jean d'Angély, Jean Giraud laboureur à bras et demeurant au village de Chez Vilain Paroisse de Nantillé lequel pour satisfaire à la déclaration du Roi du 1^{er} février 1728 déclare tenir et exploiter en laditte paroisse une maison où il fait sa demeure, composée d'une chambre basse et son grenier, une grange ou chaix, des hairaux audevant, avec un jardin, le tout se joignant et contenant ensemble environ un demy journal, environ huit carraux de chènevière dans une pièce, environ quatre journaux de terre labourable en plusieurs pièces, un demi journal de pré dans une pièce, quinze gerbes de vigne en plusieurs pièces, et un petit morceau de bois taillis contenant environ quinze carraux.

Et dans la paroisse de Bercloux il y possède de son chef, environ deux journaux de terres labourables en plusieurs pièces, trois gerbes de vignes en deux morceaux, et un petit morceau de pré de la contenance d'environ cinq carraux.

La présente déclaration faite par ledit Giraud pour éviter la multiplicité des cottes, et afin de n'être taxé qu'aux rolles des tailles de laditte paroisse de Nantillé, son seul et vrai domicile.

Dont et de laquelle déclaration il a requis en acte. Etant audit greffe au jour et an que dessus, et a déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance ».

Signé Giron (vraisemblablement le greffier).

Cet acte appelle plusieurs remarques :

Jean GIRAUD est **laboureur à bras** (les laboureurs à bras n'avaient pas d'attelage). Il est né vers 1750, s'est marié en 1776, et est mort en 1812 : il a donc environ 30 ans lors de la passation de l'acte. Son fils Michel est qualifié, dans des actes ultérieurs, de laboureur à bœufs, ou de cultivateur, ou de propriétaire, ce qui signifie pour lui une certaine ascension sociale.

Jean GIRAUD est propriétaire d'une maison (peut-être celle que nous avons achetée), d'une grange ou chaix avec « **des hairaux audevant** ».

Mon ami Charly Grenon (Maît' Gueurnon), m'explique que le « hairaux », qui s'écrit habituellement « airaut » ou « airaux » (l'orthographe était fort mouvante sous l'Ancien régime), est une petite surface (une aire) pour se mouvoir entre les bâtiments et sur laquelle on pratiquait certains travaux saisonniers, comme le battage au fléau.

On « bousait l'aire », par exemple avec de la bouse de vache fraîche, lissée à la pelle, à la manière d'un mortier. Lorsque c'était sec, cela faisait une place unie, exempte de gravillons, de terre et de saletés. On y battait les céréales, les pois, les monjhettes etc.

Le terme figure, avec toutes ses variantes, dans le fameux glossaire de Georges Musset, et nous renvoie au mot « aire ». En suivant ce conseil, on arrive sans problème à aire, ayre, haire, airaut, airaux, hairault, ayreaux, erre, eyre : terrain vague autour d'une maison, dans une propriété.

Dans les îles de l'archipel charentais (Ré, Oleron ...), on emploie toujours aujourd'hui l'expression « aire saunante » dans le marais salant. Le glossaire de Musset précise également que « hayrault » a aussi signifié « petit verger » dans nos provinces.

A Saintes, dans le quartier Saint-Eutrope, a existé une « petite rue des Ayres » (actuellement « petite rue de la Grand Font »), et Charly Grenon se souvient d'avoir connu, dans le même quartier, une « place des Ayres », quasiment un pléonasme.

Jean GIRAUD possède des **terres éparpillées dans deux paroisses**, celle de Bercloux et celle de Nantillé (Bercloux est à environ deux kilomètres de Nantillé, c'est la route romaine de Saintes à Poitiers qui sépare les deux villages). Il est difficile de savoir ce que représente l'ensemble de ces terres en superficie actuelle, à partir des mesures anciennes que sont le journal (le jhornau), le carreau (le carrâ) et la gerbe. Voici les correspondances telles qu'elles sont indiquées dans le livre de Robert COLLE « Comment vivaient nos ancêtres en Aunis et Saintonge » :

le journal correspond à la superficie d'un terrain labourable par un attelage en une journée, ce qui est variable selon les régions, les cultures, les hommes et l'attelage ; il est évalué à ½ arpent, soit 33 ares (ce que confirment les agriculteurs de la région) ;

le carreau valait un centième de journal soit 0,33 are ;

la gerbe valait un sixième de journal, soit 5,5 ares.

Jean GIRAUD a une **propriété très diversifiée** dont la superficie totale s'élève, en mesures actuelles, à environ 3,4 hectares, ce qui représente une certaine aisance pour un paysan de cette époque. La plus grosse part (87 %) est constituée par des terres labourables et des vignes. Les revenus de la propriété faisaient vivre cinq personnes : Jean, sa femme Elisabeth, et les 3 enfants (Michel, Louis et Jean).

Maison et dépendance : 16,5 ares (ce qui correspond approximativement à la surface actuelle de notre propriété) ;

chènevières : 2,64 ares (la culture du chanvre était répandue dans la région) ;

terres labourables : 198 ares ;

prés (pour l'élevage ?) : 18,15 ares ;

bois : 4,95 ares ;

vignes : 99 ares.

C'est pour des **raisons fiscales** que Jean GIRAUD est allé au Greffe de Saint-Jean d'Angély, dans le but de ne faire qu'une seule déclaration pour les deux paroisses, et de payer la totalité des taxes au rôle des impôts de Nantillé, où se situe sa demeure principale. Mais cette déclaration est très approximative aussi bien dans la superficie que dans la situation géographique des terres (le cadastre n'existait pas à l'époque).

Le texte de base qui a conduit Jean GIRAUD à faire une inscription au Greffe est une **déclaration royale du 1^{er} février 1728**. Le Roi de France est à l'époque Louis XV, qui est majeur depuis 1722, date de la fin de la régence. Cette déclaration royale doit avoir un lien avec le recensement des terres, dans un but fiscal. Je n'ai pas trouvé trace du texte. Est-ce qu'un historien érudit connaît la réponse ?

Deuxième document

C'est un acte rédigé le 27 août 1780, le lendemain de la déclaration faite au Greffe de St Jean d'Angély. Il est plus difficile à déchiffrer que le premier, et je ne suis pas un spécialiste des textes anciens (voir page suivante). Voici ce que j'en ai retenu :

Le dimanche 27 août 1780, un sergent royal (1), dénommé Jacques JEAN et domicilié à Ecoyeux, s'est présenté, à la requête de Jean GIRAUD, aux portes des églises de Nantillé et de Bercloux à l'issue de la messe, « à la plus grande affluence du peuple sortant desdites églises », dans le but d'informer les habitants des deux paroisses de la « déclaration de biens faite par ledit requérant » et de leur en donner copie.

Afin que « les habitants ne puissent ignorer les conséquences de cet acte », Jacques JEAN les a « sommés de s'y conformer, ledit requérant n'entendant être taxé ... qu'au rôle des tailles dudit Nantillé, lieu de sa demeure ».

En outre, il est fait « deffenses aux collecteurs ... de ladite paroisse de Berclou ... de comprendre ledit requérant en leur rôle des tailles ni autres impositions ».

Jacques JEAN a donné copie de la déclaration de biens aux habitants de Nantillé, en l'occurrence à deux personnes « au-devant de ladite porte des églises à l'issue de la messe » : Jean GODET et Michel GEAY. Les autres habitants « se sont tous retirés sans vouloir signer ni déclarer ».

La même déclaration a été remise à deux habitants de Bercloux, en présence de Jean GIRAUD, les autres s'étant « tous retirés sans vouloir signer ni déclarer ».

Cet acte a été enregistré à Brizambourg le surlendemain 29 août 1780.

(1) *Le sergent royal est, à ma connaissance, une sorte d'huissier chargé de faire appliquer les décisions de justice.*

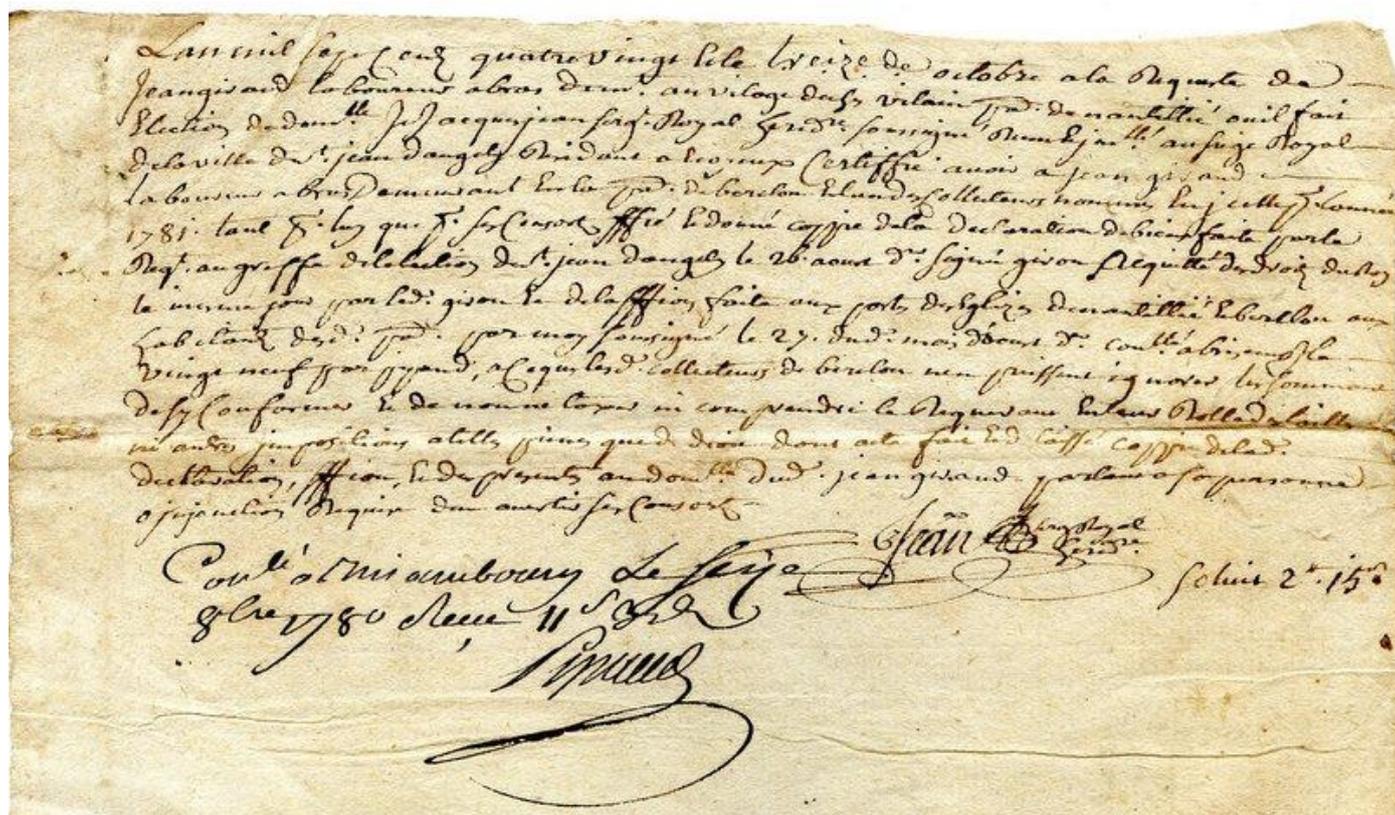


Église de Bercloux

Troisième document

Le 13 octobre de la même année, le représentant du greffe, Jacques JEAN, confirme la déclaration faite à la porte des églises, afin que les collecteurs d'impôts de la paroisse de Bercloux ne puissent ignorer qu'ils ne recevront pas les taxes de Jean GIRAUD.

Quelle en est la raison ? Est-ce que les collecteurs de Bercloux refusaient d'appliquer la décision du greffe ? Il est vrai qu'ils allaient perdre une partie des taxes payées par Jean GIRAUD : de l'argent en moins dans les caisses de Bercloux.



Ces trois documents m'ont paru intéressants à plusieurs titres :

- Ils donnent une idée des biens fonciers que pouvait posséder un paysan de notre région neuf ans avant la Révolution. Les vignes et les terres labourables constituent la plus grosse part, ce qui est logique. Il manque dans cet inventaire les instruments de travail (charrue et autres), les meubles ainsi que le cheptel.
- Ils montrent la procédure qui devait être enclenchée, sur le plan juridique, pour obtenir une centralisation du paiement des taxes, lorsque les terres étaient réparties sur plusieurs paroisses.
- Le fait de requérir un sergent royal pour qu'il informe les habitants à la sortie de la messe, était une procédure courante à cette époque. La plupart des habitants allaient à la messe (excepté les protestants). C'était donc le bon moment pour trouver le plus grand nombre de personnes à informer, « à haute et intelligible voix ». C'était un souci d'efficacité, à une époque où peu de gens savaient lire et écrire (Jean Giraud est d'ailleurs dans ce cas). Et bien entendu il fallait que ce soit à la sortie de la messe dans les deux églises, celle de Bercloux et celle de Nantillé.

In coub' de copesouchards en Afrique (dornière buffée)

Pierre Bruneaud

Enfin Tombouctou !... O fait mé d' deux jhors que jh'roulions. Jh'sont attendus et beun athieullis. Peur nous ine seule idée dans nout'calas, se déjhobrer et thitter nos jhardes toutes baudrées de poussière et de sable. La piâ nous sabe... Ine boune douche freide nous fait dau beun. Déjhobrés et changhés o vat déjha meu. Jh' nous installons et mangheons t'à ine table avec des forchettes, thillères et coutiâs... Jh' disthiutions in p'tit moument et jh'allons nous saquer dans la veure accabassés que jh'étiens.

Le lendemain, au matin, amprès le p'tit déjhuner, les municipiâs v'niant nous theurcher dans zeu gabionnette peur aller à la mairie. En thiel endroit, moncieu l'mare nous bailla la benvenue, i fazit l'point avec le coumité d'accoublaghe et nous aveurtit de thieu qu'i-l'aviant peurvu peur nous feire piaizit dans thieu séjhour.

Les drôles de Tombouctou nous attendiant t'à la sortie, pensez don tous les ans y voèyant de thiéllés Chérentais. Chacun d'enteur z'eux s'métit à disposition d' l'in ou d' l'ine d'enteur nous. I nous z'avons baillé leux châfres et gare à thiéllés là qui theurcheriant à prend' zeu place... Mahamane, Mamadou, et Mohamed ne nous thitterons pu. Le peurmier m' jhabraille l'histoère de Tombouctou et dau biton René Caillié. Mahamane s' pièghe en deux fazant semblant de s'appouer su n'in bâton, sa voé, ses expeursions saunant à mes z'oumerolles coume ine jholie musique... Jh' zou troue tellement bia que jh'zi d'mande qui m'zou écrive su in mourciâ de papier. Malhureusement la musique at foui... O-l' est beun d'maghe.

Amprès avoère déjhuné jh'sont allé voère thielle ville, la place de l'indépendance et le ch'vau biant d'Alfarouk, la grande mosquée avour jh'avons du thitter nos chausses et « marcher su l'chrétien »... peur y entrer. Tout thieu étit beun thiurieux, les rues et les v'leines sont de sable, les mésons sont beighes, tiuvartes de fagne, dau banco i-l'applant thieu, peu ou point d' funeitres, peurfoès de jholis pourtaux, d'aut' chéyant t'en caillebotte. Des drôles o y en at mé que d' fricot, tous pu ou moins dépeunaillés. A l'urée de thielle ville, o yat des tentes, estamelle de bouts de boué de piâs d' biques ou de nattes teursées, cité d'urgheuce des noumades chassés peur la seucheresse. On voèt vite qu'o y en at qui n'avant jhamais eu à buffer la breise alors qu'o y en at grand'ment qui bramant et queurvant la faim...

Jh'étiens ithi peur nous peurm'ner, mais itou peur aghider nos émits Africains à peurparer t'in grand jherdrin avour le Nigher bronze quant ol arrive qu'o mouille.

Sû thieuques jhônnaux d'sable ben pianghes, coume dans ine saline, o fallut zou quartagher en p'tits mourciâs de 5 m x 5 m peur feire des p'tites couches dans thielle métière en montant des vettes, estamelle de butes, avec des essées peur thiéllés là qu'en aviant ... O y avait deux grands fouciés foncés en plastic et des tuyâs qu'aboutiant dans thiéllés carrés peur arrouser thieu qu'étit planté.

O-l' arait follu voère thieu tail, o y avait mé de mond' que d'outils. Quant à thiéllés là, ine grand'partie étiat tout jhuste bon à grattocher des jherdinières de balcon, emmanchés faut zou dire vit'. Des bouts de boès ciyindriques saqués dans des viroules couniques... Jh'vous laisse imaginer l' sarieux d'l'affaire. Hureusement qu'en bon Chérentais, jh'avions noute coutiâ peur appointucher et ajhuster thiéllés enghins. O-l' est point zeux qui s' carciniant les sangs...

Ine aut' jhornee jh'sont allés, en treumobiles, en pien désert avour o y avait des Touaregs. O-l' est des ghens tout habeuillés de bieu qui, avant la seucheresse, vivant de dreite et de gauche avour leux bétails peuviant mangher. I-l'aviant des châmiâs peur se dépiacer et se jhouquant sous des tentes en piâ ou en paille. Astheure o n'at pu grand'ment de bétiaires et i sont d'obighés de raster su piace. Les autourités et thieuques associations houmanitaires les aghidant peur construire des mésons, jherdiner, o y at meime ine école et ine pompe qui marche au soulail. Jh'vous fous mon billet que thiéllés là n'aviant pas les deux pieds dans l'meime bot...

Peur nous feire piaizit, I nous avant cruchetés sû leus chamiâs avec ine peunille sû la goule. Thiéllés bétiaires, qu'essamant d' la goule couine ine veille dent paurrie, se sont foutu de gh'neuils, pi su l'vent' peur que jh' peuvissions monter. O n' follait point avoère le vertighe ...

Nout' séjhour s'quartagheait, le matin le tail au grand jherdrin, l' tantout peurm'nade. Duvarture de la s'meine de la jhunesse sû le stade, peurm'nade au peurimatre rizicole de Coriomé, à l'urée dau Nigher, voèyaghe sû ine de leux longhes nigheoères, piaizit des zeuils, l' soulail jhouant avec les eit' et les chouzues... Ithi o y at grand'ment de mond', o veuzoune et s'éboughe coume autour d'in bourniâ. O fazit piaizit de voère de l'ève, de la véghétation. Bel exempe de l'aghide de thieuques pays coume la Belgique ou l' Canada.

Visite au centre thiulturel Hamed Baba avour o y at des ghens beun' coume o faut, des theurchours, qui nous avant fait voère de vieux livres beun' émolés à la main avec des mirolures dorées et qui nous avant jhabraillé de leu thiulture avec émour.

A la mairie, jh'avons bireuillé des âcries qui deveuriant eite saquées dans n'in musée. Jh'creis beun' que jh'avis jhamais vu reun' de pu jhobroux. Ah ! Jh'allis d'oubiyer, o yat pire ... leu salle d'ouperation dans leus hôpitaou ... mes peur' z'enfants, o faut zou voère peur zou acreire, Tout étit baudré de peurtout, la table, la coulone dau chaleuil, des arentelles darrière l'armoère qu'ol en est point créyable. Jh' compeurne point qu'en thiel endroit qui d'vrait eit', m'est t'avis, in exemple d'hygiène qu'ol en sèye de meime ... O m'caille encoère sû la pighearne. O-l' est point vrai que thiéllés noutabyes n'farant reun' peur aboun'zir tout thieu et zou enteurtenir. Tout déjhobrer n' coûterait point de jhaunets mais de la boune voulonté...

Jh'sont allés, in aut' cot, à ine assembyée de femmes dau Mali. Nos bitounes en avant peurfité peur disthiuter avec zelles de leux peurbyèmes d'accoubyaghe, de tail de l'éduque des qu'nailles, et dau portement. Tout thieu étit beun' interessant mais a-l'ariant aimé oreiller thieuques femmes qui n'mangheant point teurjhous à leu faim et s'habeuillant d'oripiâs...

Ine sérée jh'sons allés déjhuner chez in noutahye, teurjhous seugués peur ine ribambelle de drôles, ih'avons gravé sù ine tarrasse. Jh'étions beunaises. Là itout jh'avons thitté nos chausses, déjhobré nos paucres, manghé avec nos dés, éralé la viande d'ouèye en saquant nout'pouze dans la beite. Thieu moument peurvilégié peurmet teurjhous des échanghes intéressants.

Les deumiers jhôrs, des jhènes nous baillèrent thieuques cadeaux, o y avait peurmi ; des oubjets peursounels et thieu on zou oubyit point. In apprenti chauffeur, at volla que jh'vinghe chez li boère dau thé. Sa maison de fagne seuchée étit très simpye : ine duvarture sans porte, la sole en grifâgne et ine natte peur s'meit' à thiu piât. Sù ine estamelle de boète en feurraille peurcée, deux mighettes de breisette et deux aut' de breise. Mahamane, encoère in de thieu châfre, saquit in p'tit potet bieu pien d'ève et de thé. I buffit avec in ventoux, jhusqu'à que thieu peurne son bouil'. A thieu moument, i peurnit deux ptits varres sù in plateau, empougnit l' cruchon peur la ramette, veursit thieu beurvaghe en fazant des mouvements de bas en jhaut. Ine foès le vârre pien, i zou r'veursit dans l'aut' pusieurs cots d'affilée, zou r'métit dans l' cruchon avant d' rempyir les moques peur que jh' peuvissions boère. Jh'avons pris nout' vârre, le pouze dessus et l'indesque dessous, jh' buvions en sapant coume it goret, sauf vout' raspet, qui engoule sa beurnée.

O deurat in .bon moument, sultout qu'o faut recoumencer troès foès thielle oupération. Tantout n'on dizait reun', le silence s' boèt à p'tites gorghées, d'aut' foès thieu drôle volait tout qu'neutre d' mon pays, d' mon tail, que jh' zi écrive quand jh' s'rais t'éboughé. Avant de ripper mes bots, thieu jhène drôle me baillit in coulier en poèls de châmia et ine jholie thillère en boès gossée au coutiâ. I dounit thieu simpyement, coume si jh'étions de vieux z'émits qui s'queneusseriant dépeu longtemps. Jh' nous r'veurons m'en doute jhamais mais i sait qu'astheur jh' peurras pu l'oubiyer et thieu chafzite mon pauvre thieur de thincaghéneire...

Pi o follut songher à ripper nos bots dans noute Saintonghe. Jh' sont d'obighés, de noviâ, faut' d'aéropiane d' voyagher en treumohile dans l'sabbe. Jh'avons attendut mé d' ine matinée avant de nous ébougher, sans savoèr thieu qu'ol en étit. Enfin les treumobiles arrivant, jh'avons saqué les bagaghes dans l'ine et nous sont apilotés dans l'aute. Dans la peurmière s' trouait le responsabye Africain, dans la deuxième, noute chauffeur coumencit à prend' le ch'min d' détaurne et jh'avons mis dau temps à r'trouer la boune route. Ine foès de mé jh' nous sont peurduts, thieu chauffeur avait jhamais du thitter Tombouctou.

Jh'avons tûrné en rond mé d'in coub' d'heures. Créyez vous que l' responsabye qu'étit d'avant sémoyait de nous ?... o-l' en étit reun', jh'creis beun' que l' temps zi devrait d'aller boère son thé. Enfin jh'finissons peur arriver, non sans histouères. In p'tit mou-moment d'arrêt et jh' partons peur thieuques kilomètres. Nout' chauffeur est à l'eise de neût coume in grapiâ su la pieume. Deux cots o follut s'arreiter peur riparer l'emhrayaghe. Jh'sons de noviâ accabassés, jhobroux, et baudrés d'peurtout. Ine neût vit' passée, jh' roulions vers Ségou sù ine route boune, o-l' est in p'tit peu moins accabassant. En fin de sérée jh' nous jhouquons dans n'in campement. Le lendemain au matin, o y at d' quòe se déjhobrer à ine pompe. Quel beun'o nous fait.

Jh' repeurnons la route et thieu cot jh'avons beun' cru que jh' reveirrons pu nos Chérentes. Nout' chauffeur volut doubyer en troisième pousition, en face o y avait ine grouesse treumohile, creiyez-vous qu'il arait sarré la mécanique et se s'rait saqué au thiu d' l'aut' voèture ?... I-l' at continué soun'affeire et o-l' est thiellés là d'en face qui s' foutirant l'vent' en l'ar. Jh'avons vu qu'in grou nuaghe de poussière et peursoune de nous z'aut' s'arretit. Jh'sons yère coutumighés à thiellés ghenre de situation. « O-l' est l'Afrique » braillèrent thieuque z'ins. Thiellées asthuses sont yère aghidantes peur des z'émits mais thieu o-l' est t'ine aute histoère coume dérait le Chétit... Jh'avons eu grand poure jh' vous en répons.

Enfin Bamako, peurm'nade dans n'ine ville yère agrâlante et jhobrouse. Thieuques achats et jh'attendons l' soèr peur nous ébougher t'en aéropiane. A l'aérouport nos z'émits Africains nous aghidèrent peur simpyifier les fourmalités. O l'est l'heure de nous thitter : « Sarviteur ! et Merci !... Ine neût dans l'ozîâ de feurraille et jh'arrivons t'à Paris, le calas pien de tout thieu que jh'avons bireuillé, oreillé, et véthiu. Jh'ai point fini de songher à thieu voèyaghe : petits métiers, chômaghe, résignation, aghides dau mond'entier peur leux probyêrnes d'arrouzaghe, jherdrinaghe, éle vaghe.

Dans leux z'écoles les qu'nailles appeurnant coument pianter des abres, thiultiver de petits jherdrins et tout pien de chouzes pratiques. L'avenir de thieu pays est, coume peurtout, dans sa jhunesse mais peur thieu faudrat t'ou zeu doner le boun exempe...

Jh' n' peurri point d'oubiyer Tombouctou l'athieullante, Tombouctou la déroutante, la mystarieuse Tombouctou.

Le Boutillon de la mérine

Il y a 51 086 visiteurs qui ont consulté le numéro 53. Des lecteurs saintonguais, en majorité, habitant en Saintonge ou « exilés » dans les autres régions de France ou dans le reste du monde. Mais également de plus en plus de Poitevins, et même d'étrangers à nos deux provinces.

Continuez à nous écrire, à nous faire part de vos remarques, nous en avons besoin.

Et si vous voulez écrire un article dans notre journal, envoyez directement votre texte sur mon adresse courriel figurant en dernière page.

Le Boutillon, à consommer sans modération !

Maît' Piârre

La godaille, la rôtie et le mijhot saintongeais Henri Bouquet et Karine Machefert (Les Éfourneaus)



La godaille est le fait de mettre du vin rouge dans la soupe. Cela se pratique dans une assiette à calotte. Il faut manger la moitié de sa soupe, puis dans le restant on y ajoute un à deux verres de vin rouge selon son goût.

La coutume était donc de boire ce mélange à l'assiette puis de s'essuyer la bouche et les moustaches avec sa manche ! L'assiette était essuyée d'une bouchée de pain pour pouvoir poursuivre son repas. La godaille se pratiquait au déjeuner du midi et au souper.

La rôtie ou routie se mangeait le matin après la traite des vaches.

On découpait des grandes tartines dans des pains de 5 livres (2kg 500) dans le sens de la longueur pour les faire griller devant le feu de la cheminée. Dans un grand verre, genre chope ou verre à bière, on y mettait du vin blanc, du sucre en poudre et un peu d'eau (selon le goût de chacun). Ces grandes tartines étaient trempées dans ce vin blanc, puis on continuait le repas du matin comme un casse croûte avec du pâté, grattons, rillettes et autres charcuteries de la ferme.



Le mijhot se dégustait pendant la pause de l'après midi afin de se désaltérer vers 16 à 18 heures. On coupait du pain en dés dans un verre ou une assiette quand on était à la maison et on y rajoutait du vin rouge très frais avec du sucre. Cela se mange à la petite cuillère et souvent ce mijhot était accompagné d'une tartine de pâté. Cette pause permettait de reposer les animaux et de désaltérer les travailleurs mais gare aux grosses chaleurs !!!!!

La galette Paul Étourneaud

L'excellent exposé de Charly Grenon sur la galette, dans le Boutillon spécial, m'a ramené plusieurs décennies en arrière, dans les années 30 (je suis né en 1923).

A cette époque, nous habitions à Champagne, où mes parents tenaient un café qui faisait occasionnellement restaurant. Ma mère, excellent cuisinière, faisait de temps en temps des repas de mariage ou autres réunions (le plus important fut un mariage de cent dix couverts).

Elle était également très bonne pâtissière, et chaque année, pour la communion, on lui commandait des galettes traditionnelles de cette fête, et qui n'étaient autres que les galettes charentaises. Elle étalait la pâte sur de grandes tôles réservées à cet usage, et après l'habituel badigeonnage au jaune d'œuf c'est moi, quand je fus assez grand, qui avais la charge de porter ces galettes au four du boulanger où, en cuisant doucement, elles prenaient toute leur saveur.

Puis la guerre est arrivée, avec son cortège de malheurs (mon père est décédé en 1940), et il n'était plus possible de continuer ces tâches.

Après cette guerre, j'ai choisi une autre voie, mais au cours de mes déplacements dans la région, j'ai retrouvé dans quelques boulangeries des galettes tout à fait semblables à celles que j'avais connues, mais cette fabrication artisanale semble avoir disparu.

Actuellement, je n'ai trouvé ni dans la galette de Beurlay ni dans la « Goulebenéze » la consistance et la saveur de celles de mon enfance. La seule qui s'en rapproche le plus est une galette fabriquée à Pont l'Abbé, mais qui n'a pas la diffusion des deux autres, bien qu'elle soit nettement meilleure. C'est d'ailleurs la seule que je consomme.

Il est vrai que seules les personnes de mon âge, qui ont connu l'entre deux guerres, peuvent faire les comparaisons. Je n'ai jamais retrouvé les recettes de ma mère. Il faut dire qu'elle les avait dans la tête, et que dans les dernières années de sa vie, n'ayant plus toute sa raison, elle a détruit beaucoup de choses, dont ces recettes.

La part des anges (conte cognaçais)

Jean-Bernard Papi

Chacun sait, qu'en vieillissant dans ses fûts de chêne, ou de châtaigniers, l'eau-de-vie de cognac, lentement, s'évapore au fil des ans pour mieux acquérir sans doute ce goût inimitable qui a tant fait pour sa gloire. Cette perte naturelle, qui peut à la longue être importante, a reçu le joli nom de « part des anges ». Il fut donné, dit-on, par les moines de La Renorville (commune d'Angles) qui découvrirent le phénomène du vieillissement de l'eau-de-vie. On ne s'étonnera pas de retrouver, une fois encore, les bons moines à l'origine d'une de ces inventions capitales dans le domaine du bien-boire. Qu'on se souvienne du Révérend Père Gaucher et de son élixir et d'autres, dont on ne peut faire l'éloge ici.

J'étais un petit garçon innocent et passablement bêta quand notre Maître de chais m'en apprit l'existence. Je crus, avec la foi du charbonnier, le conte qu'un vieil ivrogne inventa pour se moquer de moi. J'y crus jusqu'au jour où, au lycée, je compris les anodins mystères de l'évaporation. Cependant, même aujourd'hui, quarante ans plus tard, lorsque quelqu'un l'évoque devant moi, je revois le garçonnet qui se levait la nuit pour attendre les anges ...

Je suis né fils de distillateur, quelque part dans les borderies, entre Saint-Jean-d'Angély et Cognac, dans une propriété environnée comme il se doit, de vignes, de bosquets de chênes et de châtaigniers. La demeure familiale ressemblait à un château féodal avec des tours pointues et des murs crénelés où pigeons et corneilles avaient établi leurs quartiers. Elle ne date pourtant que du siècle dernier, quand l'aïeul, un monsieur à favoris et aux joues couperosées, l'a bâtie après avoir trouvé, dans le Nouveau Monde, de substantiels débouchés pour son eau-de-vie baptisée là-bas « eau de feu ». Nos alambics installés au fond du parc, dans un bâtiment bas en grosses pierres appelé La brûlerie, fument et empestent l'air d'une tenace odeur d'aigre, six mois sur douze. Près de La brûlerie, dans plusieurs chais charbonneux, l'eau-de-vie, dans ses fûts de chêne, se transforme en cognac et vieillit benoîtement en laissant couler les saisons.

Le jour de mes onze ans, presque cérémonieusement, mon père me confia au maître distillateur Gaston Vignaud, à charge pour lui de m'instruire dans l'art délicat de mener une bonne chauffe, d'être attentif au brouillis et de faire la coupe à trois perles. Actes déterminants pour obtenir une eau-de-vie parfaite car, dans nos chais, nous nous devons de détenir le meilleur cognac de la région, ainsi que cela était depuis cent soixante ans. Et depuis l'eau de feu. Dès cet instant, je commençai une sorte d'apprentissage en sus de l'école. Mon père souhaitait, en secret, que je m'y révèle un bien meilleur élève qu'à l'école du village. Les instituteurs, qui me trouvaient mou et endormi, incrimaient en ricanant les vapeurs d'alcool qui s'échappaient de toute part autour de la distillerie.

Après l'école donc, je poussais le lourd portail de bois de la brûlerie pour rejoindre maître Vignaud. Il m'attendait dans le clair-obscur où brillait la double rangée des cornues, des serpentins et des réchauffe-vin en cuivre rouge. On entendait ronfler les foyers qu'il découvrait de temps en temps pour enfourner une bûche de chêne. Les flammes faisaient alors étinceler les cuivres en projetant sur les murs nos ombres gigantesques. Ce spectacle m'emplissait d'une joie charnelle et primitive. J'écoutais Vignaud mais retenais bien peu de ces détails techniques dont il semblait vouloir me submerger. Ce qui me plaisait à moi, c'était de mettre les bûches dans le feu. J'appris presque rapidement à doser la chaleur pour éviter le « cuit » et le « rimé ». Vignaud, flegmatique, admit que mon apprentissage serait long et que je n'avais de réelles aptitudes que pour être chauffeur. Cependant, il ne désespérait pas, me traînait derrière lui en me gavant d'explications avec l'espoir qu'il en reste quelque chose. Or, un jour que nous étions dans un chai où vieillissaient plusieurs dizaines de vénérables barriques, pour une raison connue de lui seul, il se mit en tête d'en déplacer quelques unes. Au bruit du liquide remué, je me rendis compte avec étonnement qu'elles n'étaient pas complètement pleines, loin s'en faut. Je le lui fis remarquer. Ravi par la pertinence de mon observation, il se lança dans des développements que je ne compris pas mais d'où il ressortait qu'il en était ainsi pour toutes les barriques entreposées ici, et ailleurs.

Nous possédions donc des fûts à demi-pleins ? La richesse de nos réserves, célèbres et enviées par nos concurrents, était donc moindre que nous le supposions ! Père était-il au courant de ce désastre ? Qui donc nous volait en cachette ?

- Mais non nigaud, c'est normal. Ce qui disparaît c'est la part des anges, répondit Vignaud.

La part des anges... ? La part des anges... J'étais émerveillé et tout à fait surpris. Que les anges, dont m'avait parlé monsieur le curé Joufflu, viennent chez nous, dans notre brûlerie, pour prélever de l'eau-de-vie était proprement extraordinaire. Ce choix céleste m'emplit, sur le champ, d'un ravissement extatique qui me rendit muet pour toute la soirée. La nuit, je dormis à peine, excité et effrayé par la présence toute proche de ces anges qui effectuaient des navettes entre le ciel et la brûlerie pour se ravitailler en eau-de-vie de Cognac. Le lendemain, je questionnai maître Vignaud : « Que faisaient donc les anges de toute cette eau-de-vie ? Laisaient-ils des traces de leur passage ? Venaient-ils souvent ? Quelqu'un les avait-il vus ? »

Vignaud parut stupidement surpris et bizarrement incrédule. Comme ma chère maman quand je lui pose des questions sur la religion et sur toutes ces choses qui nous entourent, qui naissent et meurent sans que l'on sache pourquoi. Il se mit à rire doucement en secouant la tête, me caressa les cheveux et m'avoua qu'un seul individu ici, à sa connaissance, avait pu voir les anges à un moment ou à un autre de sa vie. C'était Célestin, le tonnelier.

Ce Célestin était le plus ancien parmi les personnels de la distillerie et nul ne se souvenait qui avait bien pu l'embaucher. Il se disait tonnelier et entretenait donc les tonneaux et citernes de la propriété. À l'occasion il changeait une douelle, remplaçait ou resserrait les cercles de barriques. Surtout il nettoyait et préparait les fûts pour recevoir le précieux alcool. On ne connaissait pas son âge non plus. À voir ses cheveux gris, sa barbe longue et broussailleuse, sa silhouette haute et osseuse fortement voûtée, ses grosses mains déformées par la lessive de soude, je lui supposais l'âge d'un patriarche biblique, d'un Noé, d'un Mathusalem ou d'un Énos. Son paletot de laine bistre, son

grand tablier de grosse toile bleue et ses bottes de caoutchouc, fleuraient puissamment l'eau-de-vie autant que le culot d'un vieil alambic. Il déclarait, à qui voulait l'entendre, que cette persistante odeur lui venait des fonds d'alcool qui lui coulaient dessus quand il manœuvrait les fûts pour les laver.

- Qui lui tombent dans la goule, oui ! avait ricané Vignaud, le jour où mon père l'avait interrogé à ce sujet.

Malgré l'aspect peu engageant du personnage, j'étais bien décidé à l'aborder et à lui faire raconter son entrevue avec les anges. Célestin se tenait habituellement dans une remise où il dormait à l'occasion. C'était un fourre-tout où gisaient pêle-mêle, des outils, marteaux et doloires, des douelles de toutes tailles, des cercles de fer rouillés, des débris de caisse, des tuyaux en caoutchouc et des choses peu identifiables. Un établi, noir comme le goudron, occupait un mur et des sacs de toile s'empilaient dans un angle. Ce capharnaüm sentait l'eau-de-vie, naturellement, mais aussi le moisi et vaguement le fumier de cheval. En poussant la porte de la remise, je me demandai comment pareil individu, si peu représentatif du genre humain, avait pu recevoir l'honneur de la vision des anges. C'était un élu assurément, un pauvre véritable, à qui le royaume des cieus était promis et qui en possédait déjà les petites entrées.

Il me regarda passer la porte en clignant des yeux, surpris et inquiet. Je l'attaquai sans préambule. Etait-il vrai que, lui, Célestin le tonnelier, avait dans la nuit, vu les anges prélever de l'eau-de-vie dans les tonneaux, comme l'assurait maître Vignaud ? Il resta un moment sans piper mot braquant sur moi ses petits yeux gris noyés d'eau, fronçant les sourcils et reniflant. Après un long examen, estimant que j'étais digne de recevoir sa réponse, il affirma d'une voix caverneuse :

- Oui, ça tu peux le dire ! Ce sont bien les anges qui pompent dans les fûts ! T'as bien raison mon petit gars !

Il ponctua d'un rot encombré d'alcool et se torcha le nez qu'il avait fort et parcouru de veinules bleues. Ensuite il me sourit.

- Racontez-moi, monsieur Célestin. Où les avez-vous vus ? Quand était-ce ?

Que se passa-t-il dans sa tête. D'où lui vint ce conte qu'il me débita ? Mystère et sublimes effets d'une eau-de-vie consommée sans retenue depuis des lustres.

- Je les ai vus dans la vieille galerie, celle où il y a tant de chauves-souris, à la nuit de la Saint-Roch et à la nuit de la Saint-Bernard, l'année où il a fait si chaud. Y a déjà longtemps à c't'heure.

- On ne peut pas les voir au cours des autres nuits monsieur Célestin ?

- Si fait. Mais il faut être en condition, être prêt, recevoir comme un don, une disposition, enfin être différent des autres en quelque sorte.

Il m'entraîna, en s'appuyant sur mon épaule que j'avais frêle et maigre, vers ce que nous appelions : la vieille galerie. C'était le chai le plus ancien du domaine, en service depuis la Révolution. C'était aussi le plus éloigné de la brûlerie et le plus bas de plafond. Cent à cent-cinquante barriques s'enfonçaient dans l'ombre, grises de poussière, décorées de larges toiles d'araignées qui allaient de l'une à l'autre tendues et rigides comme du fil de fer. Le choix des anges me laissa confondu.

- C'est parce qu'ici la gnôle est la plus noble et la plus fine, affirma Célestin. Les voies du Seigneur sont impénétrables ...

Cette dernière phrase tout à fait incompréhensible, en forme de proposition du code de la route, me rassura sur la sincérité et l'honnêteté du bonhomme. Nous étions entre personnes pieuses et dignes de confiance. Célestin poursuivit.

- Au jour de la Saint-Roch en question, j'avais abattu de l'ouvrage sans ménager ma peine. J'avais commencé le nettoyage des futailles et des quartauts pour les vendanges qui s'annonçaient plus tôt que prévu, en raison des grosses chaleurs de l'été. J'avais donné la main aussi pour faire de la place dans ce chai. Avec les gars, on avait déplacé pas mal de barriques, tant et si bien qu'au moment de débaucher, j'étais encore ici. J'avais des maux de reins à me mettre en miettes et la fatigue me coupait les jambes. Je me suis assis là, calé contre un fût pour me reposer quelques instants. Célestin me montra un coin de terre battue, entre deux gros madriers destinés à supporter les tonneaux, un peu à l'écart de l'allée. Il continua son récit.

- J'avais avec moi une topette d'eau-de-vie, une bonne médecine pour mes reins. C'était le fond d'un petit barrico de l'année mil-neuf-cent, en provenance de grande-champagne, que ton père voulait mélanger à une eau-de-vie de deux ans. Ce sont des gnôles qui se dégustent en paix. J'en ai bu, coup sur coup, cinq à six grosses lampées pour me revigorer et me faire le palais. Mais la fatigue a été la plus forte et je me suis endormi, sans même éteindre la méchante ampoule qui nous éclaire en ce moment. C'est une toute autre lumière qui m'a réveillé, je te prie de le croire. Il devait être sur le coup de minuit. La galerie brillait de partout d'une clarté douce et vive en même temps, un peu dorée et palpitante. On aurait dit qu'elle faisait des bulles. J'étais, positivement, dans une bouteille de champagne. La lumière était cependant si forte qu'on pouvait distinguer, sans écarquiller les yeux, dans les moindres recoins. Jusque dans ces endroits où l'on va avec des lanternes et qui sont comme au bout du monde. Elle coulait des murs qui scintillaient et miroitaient comme s'ils avaient été de cristal.

À cette évocation surnaturelle, j'eus l'impression que les parois charbonneuses, autour de moi, se mettaient à resplendir délicatement, comme de gros vers luisants.

- Et ensuite, monsieur Célestin, que s'est-il passé ?

- Attends un peu mon gars, faut que je reprenne des forces. Tu permets que je boive une lichette de ma topette ?

Je permettais ce qu'il voulait, pourvu qu'il continue un récit qui me captivait déjà beaucoup plus que tous les illustrés de ma bibliothèque. Insensible à mon impatience, Célestin but une longue rasade d'un petit flacon qu'il sortit de la poche de son grand tablier. Après un soupir d'aise, il parut disposé à reprendre le cours de son histoire.

- Où en étions-nous ? Ah oui ! En même temps que cette lumière s'installait, une musique, lointaine d'abord, se rapprocha comme si les musiciens traversaient le parc, puis la brûlerie, pour arriver jusqu'à moi. C'était une mélodie d'harmonium comme on en entend dans les églises, au jour des mariages ou des enterrements. Elle était si suave et délicate qu'elle me donna presque envie de pleurer et de prier. Te dire aussi si j'étais étonné de tout ce tintouin ! J'avais entendu parler des anges, par les anciens, comme tout un chacun, mais on n'y croyait guère. Contes de bonnes femmes et d'ivrognes, disait-on, quand on abordait le sujet aux veillées. Pourtant, ce soir-là, je ne fis pas le faraud. Et, tout à coup, je les vis. Ils passèrent devant moi venant de l'entrée, au fond là-bas. Ils avaient dû prendre l'escalier. Ils avançaient en procession. En tête venait Saint-Michel en cuirasse d'argent et l'épée au côté, toute sertie de rubis et d'émeraudes. Sur ses talons, Saint-Gabriel, le porte-voix attaché à sa ceinture de cuir doré. Au pas, Saint-Georges avec sa lance d'or ficelée dans le dos, entre ses grandes ailes, puis Saint-Martin une moitié de son manteau rouge sur l'épaule. Tu me suis ?

Si je suivais ? Je planais avec les anges, dans un scintillement de pierres précieuses qui me tournait la tête.

- Après ces saints majeurs, insista Célestin, vint la piétaille, les petits saints de moindre importance, spécialisés dans les miracles de peu de chose, mais bien indispensables tout de même pour le pauvre monde. Saint-Agnant qui soigne la gale, Saint-Mathurin qui guérit les fous, Saint-Venant qui est bon pour les paralytiques et Saint-Vivien pour les morsures de vipères. Et bien d'autres encore comme Saint-Vincent, patron des vigneron, qui ne pouvait manquer d'être là bien sûr. Et puis aussi les Saints prélats, prompts à faire la noce et à ripailler, Omer, Pancrace, Pallais, Eloi, Augustin et des mitrés que je ne connaissais pas. J'ai même vu ce cochon de Saint-Eutrope, que l'on dit responsable des gelées tardives qui tuent la fleur de la vigne, ce sang du Seigneur. Tous ces anges volaient sans bruit, bien ordonnés comme des soldats qui connaissent leurs postes et savent où aller. Ils portaient de longues robes blanches transparentes et je distinguais leur admirable corps de saint, au travers. Les visages souriaient au plaisir qu'ils allaient avoir, de ce sourire de bien-être béat qui vous vient devant un bon pâté de lièvre ou un marcassin aux truffes flambé au cognac.

Célestin s'interrompit pour se donner des forces avec sa topette. Pendant qu'il buvait, j'étais par la pensée au milieu de ces personnages, enveloppé d'un fumet de marcassin flambé qui sentait le baba au rhum des dimanches.

- Y avait-il des saintes ? monsieur Célestin.

- J'en ai pas vu. De toute façon, tu sais bien que les femmes ne doivent pas pénétrer dans nos chais, de crainte de voir tourner la gnôle en vinaigre. Je ne sais plus où j'en étais ? Ah oui, quand ils furent tous entrés, chacun prit place devant une barrique dont ils firent sauter la bonde, paf, d'une pichenette de la main. Et tous de renifler en roulant les yeux et remuant des narines. C'est que notre eau-de-vie à un bouquet si coloré, si puissant ! À damner un saint dit-on, et c'est bien vrai ! Et que je te compare, que je te hume, flairant d'une barrique à l'autre, hochant la tête comme des juges de paix, gravement et tout confits de bonheur, en vrais bons taste-vin. Puis suivit la dégustation, et pas en crachant par terre comme ces chichiteux à manières qui se privent du plaisir de sentir couler l'eau-de-vie dans leur estomac, chaude et violente comme une caresse de femme. Non, ils buvaient à franchises goulées, émus, les yeux clos, recueillis comme à la messe. Quand chacun eut bien tâté de son tonneau, on alla chez le voisin goûter et comparer, toujours avec des mines et des grimaces de contentement. Je peux t'assurer qu'ils ne se sont guère privés et ont agi sans beaucoup de modération. Moi, pendant ce temps, dans mon coin, je me faisais invisible. Je devinais que ces anges là n'aiment pas beaucoup qu'un mortel se mêle de leurs affaires. Ce grand Saint-Michel avait une carrure de catcheur et une mâchoire de parachutiste qui ne me disait rien qui vaille. C'est lui qui, le premier, a posé son tuyau. Les autres ont cessé de boire et ont fouillé dans leurs robes pour sortir une petite fiole d'or qui fut remplie vivement ... Tu ne me demandes pas pourquoi ?

- Si, oh si ! monsieur Célestin.

- Et bien, j'ai supposé que c'était pour les saints estropiés qui les attendaient là-haut. Les pauvres Saint-Denis et autres martyrs, comme ce Saint-Sébastien qui sourit bien aimablement malgré la volée de flèches qui lui traversent le corps et le rendent tout pareil à une pelote d'épingles. Peut-être aussi pour les femmes du paradis. Elles doivent ressembler aux mortelles qui, dans le fond et quoi qu'elles en disent, ne sont pas les dernières à licher les verres... Enfin Saint-Michel a donné le signal du départ. Oui, mais voilà, à trop boire la route est longue ! Je fus surpris de découvrir que l'effet de l'eau-de-vie est tout à fait le même, que l'on soit ange ou humain. La galerie embaumait ni le lys, ni l'encens et j'entendais des rots très peu angéliques. Un spectacle à faire fuir un car de touristes allemands. Saint-Georges, en tombant, avait entortillé sa lance dans la robe de Saint-Agnant. Saint-Gabriel cherchait son porte-voix et rampait derrière un fût. Quelques-uns, soucieux des convenances, s'efforçaient de voler droit, mais ne parvenaient qu'à zigzaguer pour retomber comme feuilles mortes. Je ne parle pas des superbes auréoles dorées qui roulaient sur le sol, se carambolant et heurtant les barriques. Crois-tu que ça les affligeait ? Non, non ! Ils riaient aux éclats. Ils s'amusaient de leurs pitreries, se chatouillaient, se bousculaient, s'échangeaient ou se chipaient les auréoles. J'ai même vu quelques plumes tomber quand ils s'accrochaient en l'air. Tu ne me croiras pas, mais je n'ai même pas songé à les ramasser tant j'étais éberlué. Un qui n'appréciait pas, c'était Saint-Michel. Celui-là, c'est un pète-sec. Il le fit bien comprendre en distribuant quelques coups de pieds aux fesses, pour en remettre certains sur la route du ciel. Enfin quand tout le monde eut retrouvé et redressé son auréole, lissé ses plumes, se fut mis en rang, la procession s'ébranla vers la sortie. Te dire si j'étais soulagé et content de les voir partir ! Le dernier disparu, je me suis enfui comme un évadé de sa prison. Tu observeras qu'il n'est pas bon de boire en excès, qu'il y a des limites à qui veut conserver sa dignité. En un mot, mon petit gars, bien que cela me coûte de te le dire : ne bois pas plus que le nécessaire pour te sentir heureux. Même un ange saoul est laid ! C'est pour cette raison d'ailleurs, que l'on ne parle point de leur penchant pour la gnôle dans les Saintes Écritures... As-tu cru mon histoire mon garçon ?

- Oh oui, monsieur Célestin ! Mais vous les avez vus deux fois n'est-ce pas ? Etait-ce la même chose à chaque fois ?

- La même chose, bien entendu Tu es un brave gars mais un singulier benêt soupira le tonnelier. O m'demande bien qui qu'ollé l'plus couillon des deux à c't'heure, ou de toué ou de moué... Ne répète cette histoire à personne, on te traiterait de fou mon pauvre. Comme si de croire aux anges pouvait le laisser supposer ...

Célestin m'embrassa sur les joues en me serrant contre son tablier qui sentait tant l'eau-de-vie. Il se moucha bruyamment et après un petit geste de la main, comme pour me dire au revoir, il se dirigea vers la sortie. J'appris plus tard de maître Vignaud qu'il prenait, depuis, beaucoup de précautions pour manœuvrer les barriques et qu'il ne répandait presque plus d'eau-de-vie sur lui. Il se lavait même et changeait de linge, attitude nouvelle que j'attribuai à ses rencontres célestes et à Saint-Vincent en particulier.

Après ce mémorable récit, plusieurs nuits durant, je me levais en cachette, traversais le parc où volaient en rase-motte de dangereuses chauves-souris, pour gagner la vieille galerie. J'y guettais, tant que je restais éveillé, le passage des anges. Je ne vis que d'effrayants rats qui traversaient l'allée en trombe pour aller couiner derrière les futailles. Je finissais toujours par m'endormir durant ma faction et, contrairement à Célestin, ne m'éveillais pas quand les anges arrivaient. Déçu, je rejoignais ma chambre au chant du coq. Je n'étais pas en condition, c'était la seule explication logique. Ma mère, devant ma fatigue et mes yeux cernés, me bourra d'un peu plus de fortifiants et de vitamines ce qui me fit m'endormir plus tôt encore. Je finis par renoncer. Je fus cependant certain de n'avoir jamais attendu en pure perte car, je me souviens encore de cette étrange et inexprimable sensation que j'éprouvais au matin, en m'éveillant appuyé contre ma barrique. Je sentais, à cet instant, peser sur mon âme la bénédiction que chaque ange, en passant, avait déposée sur mon front.

Jean-Bernard Papi © (Extrait du collectif « Nouvelles Charentaises » 1992)

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

Ps : Pour ceux qui comme moi sont passionnés par la vie des anges je ne peux que leur recommander la lecture de *La Hiérarchie Céleste* de Denys l'Aréopagite encore dénommé Le pseudo-Denys (né vers l'an 500). Vous y découvrirez le nom des anges, leur nombre, ce que sont les chérubins, les séraphins, les trônes, les archanges... et patin couffin.

La rubrique à Charly Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

L'article de Jhoël, relatif au « Kétoukolé » dans le numéro 53 du Boutillon, m'a remémoré *thieu l'enjhin peur donner dau ch'min* aux scies. *I s'était écarjhé d' mon calâ*, et pourtant je me suis souvent servi de celui de mon père, à la menuiserie, fin des années 40 début des années 50, lorsque je cherchais encore ma voie. En attendant, je prenais tous les petits boulots dont je me sentais capable, mais l'auteur de mes jours avait eu la sagesse, (« pour la retraite, plus tard »), de me déclarer comme « employé fils de patron » et je lui donnais la main à l'atelier.

C'est ainsi que je limais les scies et me servais de la pince à avoyer. Il se peut que je la retrouve, un jour, dans notre ancien garage devenu atelier de bricolage. Je limais et avoyais surtout les scies à bûches des clients. Pour les scies circulaires de la machine-outil, nous nous servions d'un outil différent, sans réglage, sorte de clef fixe à encoches dont les écarts correspondaient à l'épaisseur de chaque lame de scie. De mémoire, l'instrument était ainsi fait (voir croquis) :

Je n'ai pas souvenir que cet engin métallique de fabrication industrielle ait eu un nom spécifique : clé à avoyer peut-être ? Tourne à gauche ? Je ne sais plus.

C'est surtout le paternel qui s'en servait. Autrement, lorsqu'il était débordé de travail, il m'envoyait remplacer des carreaux de vitres, le plus souvent brisés par le « lance-chail » (fronde) d'un garnement, repeindre les volets de façade et des portes d'entrée, parfois au *pic dau souleuil*, ce qui m'est arrivé chez un client particulièrement pingre qui ne m'a même pas offert *in cot à bouère* ! Mais ceci est une autre histoire ...



Le bon article de Cécile Négret consacré à Richard Hennessy m'a rappelé un reportage en seize articles ramené d'Angleterre en 1975 : « Impressions de ... Grande-Bretagne ». Les points de suspension sont génériques car, la même année, j'ai commis également une suite d'articles : « Impressions de ... Paris ».

Le seizième volet, made in England, s'intitulait : « Ma grand-mère s'appelait Hennessy ». J'y rapporte une rencontre étonnante, à l'ombre du nouveau Palais de Westminster. Le hasard, en effet, me mit en présence d'un gentleman dont je pus apprécier l'urbanité, cette politesse que donne l'usage du monde, rendant le commerce liant et facile. Le cinquantenaire, une mise vestimentaire sobre mais soignée, cet homme bien élevé m'explique le fonctionnement du Parlement britannique dont le Palais déployait, sous nos yeux, son architecture anglaise. Puis la conversation, très décontractée, se fit plus terre à terre, et mon interlocuteur désira légitimement savoir d'où venait le touriste français que j'étais.

Puisque les deux noms de ville les plus connus au monde sont, dit-on, Paris et Cognac, j'avançais le second. Alors mon gentleman arbora un large sourire, et confia d'un ton complice : « Le nom de ma grand-mère était Hennessy ! ». Il avait parfaitement situé ma région (délimitée) d'origine. Moi qui fis la traversée avec un billet sponsorisé par Martell, ignorai, à l'époque, l'alliance de James-Jacques Hennessy à Marthe Henriette Martell, que j'apprends grâce à Cécile Négret. Sinon, nous aurions pu prolonger et enrichir le dialogue.

Kétoukolé Jhoël

Kétoukolé n° 53

Non, il ne s'agit pas de pinces à tenir des hameçons au moment où l'on met l'appât (C.M de Montpellier 34), ou des pinces à épiler les éléphants (H.E de Genillé 37).

Oui, il s'agit bien de pièges à taupes, et là, nous avons eu des réponses explicites avec dans l'ordre d'arrivée, Daniel Lemonnier (76), Jacky Ferrand (16), JM Rabion (17), JM Clochard (17), Thierry Delaunay(17), JP Dupont (17), Jean Lamiraud (16), et Henri Esteve (37).

Il existe différents types de pièges à taupes, mais ceux sur les photos simples ou doubles ne sont dangereux que pour les taupes (ce n'est pas le cas pour tous), et bien entendu également un peu pour les doigts si on se loupe lorsqu'on les tend.



Mon voisin Maurice Machefert a installé un piège double (à deux pinces) sur mon terrain, il y a quelques temps de cela, et a attrapé la taupe dès la première nuit. La fautive avait traversé mon terrain sur toute sa longueur, en construisant des taupinières de taille.

Il faut repérer la galerie entre deux taupinières. A noter que l'on peut installer plusieurs pièges en même temps. On ouvre la galerie

concernée de la dimension d'une tuile plate, et on nettoie tout autour. On arme les pièges avec précaution en les calant avec les carrés métalliques préalablement attachés aux pièges avec une petite ficelle. Sinon, en cas de prise, vous risquez de ne plus retrouver votre carré métallique. Vous les déposez par terre dans le fond de la galerie tête contre tête si ce sont deux pièges simples que vous utilisez, et en glissant une petite baguette de bois qui les retiendra si la taupe veut partir avec.

On pose la tuile sur le trou, et l'on bouche tous les interstices avec de la terre, afin qu'il n'y ait pas de lumière, ou d'air. Et voilà, quelque soit son sens de passage, la taupe pousse le carré métallique avec son nez, et se fait coincer.

Alors bonne chasse !... mais comme le précise Jacky Ferrand dans sa réponse, il faut piéger la taupe seulement lorsqu'elle vous rend la vie vraiment impossible par les dégâts occasionnés, car la taupe reste un joli petit animal qui a sa raison d'être dans l'assainissement du sol.

Si vous cliquez sur le site ci-dessous vous aurez plus de détails encore :

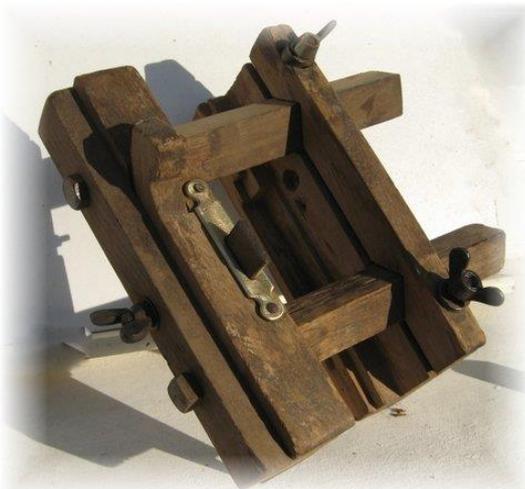
<http://chasseursdefragny.over-blog.com/article-pieger-efficacement-les-taupes-124286436.html>

Le chapeau taupé toujours à la mode a très certainement ses origines dans cette petite bête au pelage sombre, soyeux, et aux reflets brillants qu'est la taupe. Charles Aznavour parle du chapeau taupé dans une de ses chansons.

Mon voisin Franck Tricard 88 ans témoigne. Durant sa jeunesse un dénommé Jean Claude Lanaud de Saint Hilaire de Villefranche chinait et passait donc dans les villages alentours tous les 15 jours environs. Il vendait de la mercerie, des tissus, mais achetait de la ferraille, des peaux de lapins, renards, taupes. Les peaux de lapins étaient tendues sur des branches de noisetiers ou châtaigniers courbées en arc de cercle, et les peaux de taupes étaient séchées sur une planchette où elles étaient fixées avec des punaises. Bien que petites, les peaux de taupes avaient une certaine valeur. L'argent récupéré avec l'accord d'Yvonne, sa mère, était mis dans une cocotte. Quand elle était pleine, l'argent était placé sur son compte à la Caisse d'Epargne, qu'elle lui avait ouvert pour ses douze ans.

Nouveau Kétoukolé

Une fois, n'est pas coutume, à thieu cot, je vous propose deux Kétoukolés, à vous de me donner le nom et la fonction de chacun. Le premier (en bois) nous est proposé par JM. Rabion de Royan, le deuxième (sorte de cuillère au bout d'un long manche) vient du musée d'objets insolites de mon copain Riquet (37).



Thieûqu' dates à r'teni

Antenne Nature Loisirs et Patrimoine (ANLP)

En septembre, ANLP va faire paraître le très beau travail de son Atelier Patrimoine Textile sous la forme d'un **Livret d'ANLP n°9** intitulé « **Coiffes et costumes en Vallée de l'Antenne au XIXè et Xxè siècles** ».

Nous inviterons le Boutillon de la Mérine à la conférence de presse de Matha dès que sa date sera calée.

Pour les journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, une animation sera organisée à Javrezac aux « balets des 3 moulins » sur l'Antenne pour soutenir leur restauration.

Ci-joint un dépliant qui fait appel aux dons pour soutenir ce lieu historique (les Templiers) et emblématique de la commune.



association.baletdesmoulins@sf.fr
Moulin de Javrezac
SIEGE SOCIAL : Mairie de Javrezac

POURQUOI LES RESTAURER ?

Le Moulin fait partie des 80 moulins repertoriés dans la vallée de l'Antenne. Son existence est attestée depuis le Moyen-Age. En 1220 et jusqu'à la fin du 18^e siècle, il appartenait en indivis aux Templiers de la Commanderie de Châteaubernard et à l'Abbaye de Fontdouce. Reconstitué au 18^e siècle, il devint propriété d'une famille dont des descendants vivent encore sur place. Aujourd'hui, il contribue au patrimoine paysager de Javrezac et de la Vallée de l'Antenne.

RETOUR PHOTO JAVREZAC PATRIMOINE

COMMENT PARTICIPER À LEUR RESTAURATION ?

La somme à réunir est estimée à 19 000 €.

Pour contribuer, adressez un chèque à l'ordre de « ANLP »

à : **Association Balet des Moulins – Mairie de Javrezac – 16100**

Personne physique ou personne morale, vous pourrez bénéficier de la défiscalisation (60 à 66%).

Votre don sera perçu lorsque nous pourrons débiter les travaux et vous recevrez un reçu fiscal.

Pour être joint, pensez à donner vos coordonnées électroniques.

Adhésion à l'association 5€ sur :

<https://www.helloasso.com/associations/renouveau-du-balet-des-moulins-de-javrezac>



Groupe Aunis-Saintonge

16/17 sept : portes ouvertes de la maison du folklore, et démonstration d'amidonage et participation des petites cagouilles

Efourneigeas de Semussac

09/07/2017 brocante de groupe à Semussac. Organisée dans le centre bourg de Semussac. Tarif 3,50 euros le ml. Restauration sur place. Réservations au 06.71.46.56.16

06/08/2017 animation fête des battages de Semussac. Pour plus de renseignements voir avec l'association de vie et tradition rurale de Semussac qui organise cette manifestation.

19 août 2017 fête du melon.

9h ouverture du marché artisanal et fermier

11h inauguration

12h vin d'honneur offert par la municipalité

12h30 restauration sur place

13h, 14h, 15h30, 18h30, 19h30 animation folklorique par La Ronde des fins bois

Concours de pétanque, élection de miss et mister melon 2017, démonstration de vieux tracteurs, concours du plus gros mangeur de melon, soirée moules frites, bal populaire.

Saintonge dorée

Pour consulter les sorties prévues, consulter :

<http://www.saintongedoree-tourisme.com/mes-sorties/notre-programmation-2017/>

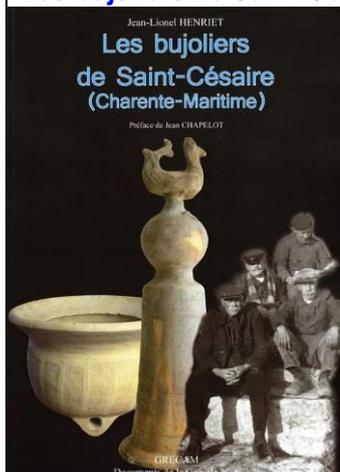
Ateliers du Patrimoine de Saintonge

Pour consulter les sorties prévues, consulter :

http://www.saintonge-patrimoine.com/rubrique.php3?id_rubrique=8

Des livres à vous conseiller

Les bujoliers de Saint-Césaire par Jean-Lionel HENRIET



Publié par le GRECAM, 22-24 boulevard de Candau 40000 Mont-de Marsan
Préfacé par Jean CHAPELOT Prix : 18 euros (+ 5,84 euros de frais de port).

Jean-Lionel vit le jour le 19 novembre 1947 ; il passa toute son enfance à Saint-Bris-des-Bois. Très tôt, il s'intéresse aux fossiles, aux silex, qu'il collectionne. Devenu infirmier, il consacre ses loisirs à la plongée, puis aux interventions archéologiques terrestres, découvrant ainsi de nombreux vestiges. Au début des années 1980, il s'intéresse à la céramologie, et plus particulièrement aux productions de La Chapelle-des-Pots. La sauvegarde du four Varoqueaux fut l'un de ses grands combats.

Décédé en mars 2016, Jean-Lionel HENRIET ne verra jamais cet ouvrage sur les *bujoliers* qui est l'aboutissement de ses dernières études sur un métier méconnu, et de presque 40 ans de recherches bénévoles. Richement illustré, il nous renseigne aussi sur les autres productions locales, et sur les familles qui pratiquait cet artisanat original.

Ramon Rodriguez

Pour commander, écrire au GRECAM. Pour ceux qui habitent à Saintes ou dans les environs, envoyer un message à Ramon Rodriguez, et vous n'aurez pas de frais de port :

ramon.rodriguez@wanadoo.fr

Chroniques du clair de lune ... ou de l'autre (Jean-Claude Lucazeau)
 (éditions Koikalit) 133 pages, 16,50 euros.
<https://www.facebook.com/Koikalit/>

Vous connaissez le Lucazeau dessinateur, habitué de la première page du Boutillon, mais connaissez-vous le Lucazeau poète ? Une poésie tendre, pleine d'humour, un peu décalée, à l'image de l'auteur. Jugez plutôt, voici quelques exemples :

« *Un artiste-peintre plante son chevalet dans les quartiers anciens. Il souffre des jambes car, la veille, il a peint debout, puis assis, puis accroupi. Aujourd'hui il peint rassis. Tout ça pour sortir une croûte* ».

Ou encore :

« *C'était trop beau !*

Ferré chantait Verlaine ...

Un violoncelle sublimait Bach sous les doigts de Rostropovitch ...

Je dus vite revenir à la réalité, et sortir de mon rêve éveillé.

Sans bruit, le jour s'était levé aux aurores pour échapper à la nuit, et la Charente était sorti de son lit pendant que je dormais ... ».

Une petite dernière :

« *Le vent s'est engouffré*

Par le sens interdit,

Et ne s'est pas vanté

De ce premier délit ... ».

J'ai eu la chance d'être un des premiers lecteurs de ses textes, car nous nous voyons souvent avec Jean-Claude. Je l'ai encouragé à publier. Et tous ses amis ont fait de même. Alors il est allé trouver Christian Robin, aux éditions Koikalit, et voici le résultat : des textes qui font rêver, agrémentés de dessins humoristiques. Un livre indispensable, qui fait du bien, qui rend *benaise*, qui permet d'oublier, pour un moment, les misères du monde.



Nos lecteurs nous écrivent

Maît' Piërre

Les patoisants du Poitou

Malgré un ou deux grincheux, nous avons reçu de nombreuses réponses de la part de lecteurs (surtout des amis Poitevins mais également des Saintongeais) satisfaits d'entendre la langue poitevine.

Ils connaissaient déjà Mathieu Touzot, qu'ils ont écouté à plusieurs reprises dans le Boutillon, avec sa guitare et ses chansons d'Ulysse Dubois et Raymond Servant. Mathieu chante aussi du Goulebenéze : un Poitevin qui chante un Saintongeais ... Je me demande si l'inverse est vrai !

Quant à Éric Nowak, c'est la première fois qu'il apparaît dans notre journal, mais ce ne sera pas la dernière. Les lecteurs ont apprécié son conte sur le « picatâ ». Il fait actuellement un très bon travail ethnologique, sur le patois de Saintonge (notamment du pays Gabaye où il habite) et du Poitou, en allant sur le terrain pour faire parler les personnes âgées. Comme nous tous, il respecte la spécificité des deux langues.

Voici quelques exemples de commentaires :

Jackie de Celles sur Belle (79) : Quelle joie de lire et d'entendre du poitevin dans le Boutillon. Je trouve cela très bien d'élargir un peu les frontières. Excellent aussi l'article sur Hennessy.

Julie de Moncontour (86) : J'avais déjà entendu l'excellent Touzot dans le Boutillon, mais c'est la première fois que vous mettez Eric Nowak. Il y a de très bons patoisants poitevins de grande qualité et vous avez bien raison d'en faire profiter vos lecteurs. Merci.

Jean-René de Prahecq (79) : Merci de nous faire écouter du « pouétevin » avec des patoisants si bons. Il est bien de mettre différents textes en patois ! O n'a poués de si chéti fagot qui ne trouve poués sa riorte !

Mathilde de Saintes (17) : Il est toujours intéressant d'entendre ou de découvrir d'autres formes de patois chez nos voisins. Merci de nous faire voyager un peu autour de notre Saintonge.

Olivier de Villeurbanne : J'ai mon fils qui habite dans le Poitou, et je reprochais un peu au Boutillon de ne pas nous faire profiter de nos bons patoisants de la région. Même si Mathieu Touzot est, je l'admets, souvent présent dans votre journal. Merci.

Nous continuerons, dans les prochains numéros, à publier des textes en langue poitevine. Mais pas en poitevin-saintongeais : je dis ça pour rassurer les grincheux.

Autres commentaires

Jean-Paul de Mulhouse

Pour l'anguille de Pons je vous conseille le livre de Langlois et Clavel. Vivement la deuxième partie, merci !

Philippe de Skien (Norvège)

Quelle joie de lire ce journal, loin de mon Poitou/Charente tout la haut perdu dans les pays nordiques. C'est une très bonne idée d'avoir regroupé les pages sur les Santons, merci.

Quand on dit que les Saintongeais sont des grands voyageurs. Ravi, Philippe, que le Boutillon arrive jusqu'en Norvège.

Véronique de Thouars

Maître Simon Biacoulet m'a rappelé mon grand-père. Merci et ravie d'apprendre à nouveau de la grammaire saintongaise.

Bonjour Véronique et merci pour vos compliments. Mais si vous lisez la suite de mon histoire, je ne pense pas que votre grand-père se soit trouvé dans la même situation amoureuse que mon notaire de Haute-Saintonge ...

Mélanie de Decazeville

Savez-vous si M. Papi fait des textes uniquement en patois ? Merci, j'adore ses textes toujours plein d'humour et de poésie...

Mélanie, Jean-Bernard Papi n'écrit qu'en français. Il m'avoue qu'il ne parle pas le patois. J'ai prévu de lui donner des cours, mais nous n'avons pas réussi à nous entendre sur le prix ...

Jean-Claude de Saintes

Excellent article de Michel Renaud sur « Philologues et lexicographes ».

Vous arrivez à nous faire lire et entendre du poitevin, saintongeais sans mélanger les genres.

Ps : j'ai adoré l'histoire de fin du numéro sur les Santons.

C'est notre objectif, Jean-Claude, de ne pas mélanger les deux langues. Pour mon histoire de fin de numéro sur les Santons, je me suis beaucoup amusé en l'écrivant, beaucoup l'ont appréciée, d'autres moins.

Pierre de Cozes (Pierre Bruneaud dit « Le chéti »)

Félicitations Pierre pour ton texte (*il s'agit du texte humoristique sur les Santons*). Je reconnais bien ton humour pour traiter des sujets importants. C'est une méthode que je partage entièrement. Il m'est arrivé de l'utiliser dans mes chroniques de "Cope-Souchot".

Raymond de Saint-Amant de Boixe

J'adore lire ou entendre les histoires de Pierre Bruneaud qui transpirent le patois. Merci aussi de continuer le projet sur la grammaire saintongaise. Très beau numéro encore une fois.

Merci Raymond. C'est vrai que « Le Chéti » a beaucoup de talent.

Jean-Jacques de Saintes

Juste un tout petit article sur le repas spectacle du GFAS, même pas une petite vidéo, déçu.

C'est vrai. Nous avons mis une vidéo dans un précédent Boutillon, mais pour ce spectacle-là je n'avais pas ma caméra. Promis pour la prochaine fois.

Patrick Huraux

En compulsant le bel article sur Richard Hennessy, je tiens à préciser un point : Richard Hennessy ne fut pas présent à la bataille de Fontenoy le 11 mai 1745. Son incorporation dans la Compagnie de la Colonelle est du 29 septembre 1748. Il fut fait officier le 1er février 1753.

D'autres Hennessy d'Irlande furent par contre présent à cette bataille.

La précision dans son dossier aux archives est celle-ci : "*natif de Corke en Irlande, agé de 24 ans, taille de 6 pieds, cheveux châtains, les yeux bleus, visage oval et beau, marqué de rousseurs*". Simple précision.

Merci Patrick.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>